

B
126
5
A3
M41
1982
DOCS

UC-NRLF



C 3 397 826

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE LA STATISTIQUE
BUREAU NATIONAL DU RECENSEMENT

pb
DOCS

**METHODOLOGIE ET PRINCIPAUX RESULTATS
DE L'ENQUETE MAIN D'OEUVRE
MIGRATION AU SENEGAL
1979 - 1980**

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DE LA STATISTIQUE
BUREAU NATIONAL DU RECENSEMENT

pb
DOCS

**METHODOLOGIE ET PRINCIPAUX RESULTATS
DE L'ENQUETE MAIN D'OEUVRE
MIGRATION AU SENEGAL
1979 --1980**

54078131
DOCS

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION.....	1
ORGANIGRAMME.....	2
1 - Historique.....	3
2 - Objectifs de l'enquête.....	4
2.1.- Population potentiellement active.....	5
2.2.- Population économiquement active.....	5
2.3.- Les structures socio-professionnelles des actifs occupés.....	5
2.4.- La mobilité professionnelle et spatiale.....	6
2.5.- Le sous-emploi.....	6
2.6.- Le chômage.....	6
3 - Méthodologie.....	7
3.1.- Plan de sondage.....	7
3.2.- Les documents de l'enquête.....	12
3.2.1. Enquête ménage.....	12
3.2.1.a - Le questionnaire collectif.....	12
3.2.2.- Le dossier ménage.....	13
3.2.3.- <u>Enquête main-d'oeuvre - questionnaire individuel</u>	13
3.2.4.- Les autres documents de l'enquête.....	14
3.3.- Organisation et déroulement de l'enquête.....	14
3.3.1.- Enquête ménage.....	14
3.3.1.1.- Calendrier des opérations.....	14
3.3.1.2.- Préparation matérielle.....	16
3.3.1.3.- Recrutement et formation des agents.....	16
3.3.1.4.- Pré-test enquête ménage.....	17
3.3.1.5.- Sensibilisation enquête ménage.....	18
3.3.1.6.- Organisation des travaux de terrain.....	18
3.3.1.7.- Déroulement des opérations.....	19
3.3.2.- <u>Enquête individuelle</u>	20
.1.- Préparation technique.....	21
3.3.2.2.- Préparation matérielle.....	22
3.3.2.3.- Recrutement et formation des agents.....	22
3.3.2.4.- Enquête pilote.....	23
3.3.2.5.- Sensibilisation enquête individuelle.....	24
3.3.2.6.- Organisation des travaux de terrain.....	24
4.- Organisation de l'exploitation.....	26
4.1.- Organisation des cellules.....	26
4.1.1.- Structures et rôle des cellules.....	27

HB2126
.5
A3M41
1982
DOCS

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

4.1.1.1.- Archives.....	27
4.1.1.2.- Codification.....	27
4.1.1.3.- Contrôle.....	27
4.1.1.4.- Encadrement supérieur.....	27
4.1.1.5.- Saisie.....	27
4.1.1.6.- Informatique.....	28
Calendrier des travaux d'exploitation.....	28
4.2. Déroulement des travaux d'exploitation.....	29
4.2.1.- Questionnaire main-d'oeuvre.....	29
4.2.1.1.- Etat d'avancement des travaux.....	30
4.2.2.- Questionnaire collectif et dossier ménage.....	30
4.2.2.1.- Etat d'avancement des travaux.....	30
4.3.- Méthode d'exploitation des données.....	30
5.- Problèmes rencontrés.....	32 à 36

ANNEXES :

/ INTRODUCTION /

Au moment où tous les pays en voie de développement subissent une conjoncture internationale très difficile, les pays sahéliens sont soumis en outre à des cycles de sécheresse qui contribuent pour beaucoup à favoriser un exode rural sans précédent. Ce courant migratoire en vidant les campagnes de leurs éléments les plus dynamiques et les plus jeunes compromet la production agricole et, en même temps accroît le chômage et le sous-emploi urbain, tout en favorisant la multiplication des bidonvilles. A partir de ce moment, une bonne politique de développement économique et social ne peut être réalisée en l'absence d'une politique de population visant à orienter de façon judicieuse cette importante main-d'oeuvre.

C'est donc pour réunir des renseignements précis sur la nature, la qualité et surtout les caractéristiques de la main-d'oeuvre que le gouvernement sénégalais a demandé et obtenu du Fonds des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) le financement du projet "Population, Migration, Main-d'Oeuvre" (SEN/78/PO2).

Le présent document traite de la méthodologie utilisée pour réaliser cette enquête qui constitue la première opération du genre effectuée au Sénégal.

Il faut également souligner que l'étude a été menée selon l'organigramme ci-contre.

((DIRECTEUR))
((L. DIOP))
(())

((CHEF DE DIVISION))
((I. L. DIOP))
(())

(())
((BIT))
(())

((DIRECTEUR TECHNIQUE))
((NDIAPPE NDIAYE))
((ADJOINT))
((ALousseynou SY))

(())
((EXPERT))
((INFORMATIQUE))
((GILET))

(())
((SAISIE))
(())

(())
((CODIFICATION))
(())

((EQUIPES)) ((EQUIPE)) ((EQUIPE)) ((EQUIPE)) ((EQUIPE))
((CAP-VERT)) ((THIES)) ((FLEUVE)) ((LOUGA)) ((CASAMANANCE)) ((SENEGAL OR.)) ((SINE SALOUM))

- Le chef du BNR assumait les tâches administratives du projet
- le B.I.T. gérait les fonds du projet
- Les responsables techniques s'occupaient de la conception, de la collecte de la collecte de la codification, de la saisie et de l'analyse
- L'expert informatique s'occupait du traitement informatique des données.

/ HISTORIQUE /

De 1960 à 1980 le Sénégal a effectué plusieurs opérations relatives à la collecte des données sur la main-d'oeuvre.

La dimension de ces opérations, ainsi que leurs modalités d'organisation sont très variables et répondent à des préoccupations de tous ordres : (géographique, économique, sociale, etc....).

Cependant il convient de distinguer deux catégories d'investigations :

- celles dites indirectes qui fournissent des informations sur la main-d'oeuvre, bien que les objectifs n'attribuent aucun caractère prioritaire particulier à la collecte de ces données.

- celles dites directes qui proviennent d'études dont les objectifs visent d'abord à recueillir ce type d'information.

Ainsi de 1960 à 1976, la Direction de la Statistique qui constitue la principale source indirecte a effectué trois grandes opérations dans le domaine de la population.

- La première enquête a eu lieu en 1960-61 mais les résultats étaient plus axés sur les problèmes démographiques que sur l'emploi ou la migration.

- L'enquête démographique 1970-71 a été entreprise après celle de 1960-61. Les résultats issus de cette étude ont permis non seulement de mieux apprécier le volume et la structure de la population sénégalaise, mais ils ont aussi servi à obtenir des renseignements sur la population active.

Cependant l'allure générale des taux d'activité par âge laisse percevoir une sous-estimation assez visible de ces indices.

Cette sous-estimation, variable selon la région, concerne d'une façon globale toute la population mais reste beaucoup plus marquée chez la femme. En effet la stratégie utilisée dans la conception même de l'enquête facilitait d'une façon générale les omissions et les mauvais classements.

Il s'agissait non seulement de poser des questions sur l'activité exercée au cours de la semaine qui a précédé le passage de l'agent dans la concession, mais le questionnaire était conçu de telle sorte que la personne enquêtée est directement classée comme actif occupé, chômeur, ou inactif selon la réponse apportée à la première question.

Cette méthode de travail pose généralement deux grands problèmes

- tous les cultivateurs qui n'avaient pas une seconde activité pendant la saison sèche allaient être classés comme chômeurs ou inactifs selon qu'ils cherchent ou non un emploi.

Il en sera de même pour les travailleurs qui étaient malades, au repos ou en congés pendant la semaine de référence, sans compter les travailleurs occasionnels, temporaires ou tout simplement saisonniers.

L'autre grand problème reste la classification des femmes qui déclarent très rarement leurs petites activités.

La tendance générale sera de les classer presque toutes comme inactives dans la mesure où elles se disent toujours ménagères.

Ainsi donc il devient évident que si l'enquête 1970-71 a jeté les premières bases dans le domaine de la collecte des données sur la main-d'oeuvre, sa portée sur le plan national reste limitée.

La troisième grande opération a eu lieu en 1976 avec le premier recensement national de la population, mais la lourdeur d'une telle opération ne permettait pas d'obtenir des renseignements détaillés sur la main-d'oeuvre.

En ce qui concerne les sources dites directes, elles sont très nombreuses et proviennent de différents services.

Les résultats ne sont jamais concordants parce que les méthodes d'investigation ne sont pas toujours les mêmes.

Ces différentes études ont cependant la caractéristique commune de ne porter que sur la population salariée.

Ainsi à ce niveau les renseignements sur la main-d'oeuvre restent toujours tronqués parce que ne touchant qu'un sous-ensemble (salarié) de l'ensemble des travailleurs.

C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement sénégalais avait dans son Ve Plan quadriennal, prévu un vaste programme d'enquêtes post-censitaires ayant pour principal objectif la mesure de la dynamique de la population et de sa structure socio-économique.

Ainsi après l'enquête nationale sur la fécondité de la Direction de la Statistique avait lancé en 1979 une nouvelle étude intitulée "Enquête Population-Migration-Main-d'oeuvre". Il s'agit d'une enquête rétrospective à un seul passage dans un échantillon issu d'un univers stratifié avec un taux de sondage variable.

2 - OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Le principal objectif visé est de mettre à la disposition du gouvernement un ensemble d'informations statistique fiables sur la population

Pour ce faire l'enquête va mesurer le volume et la structure de la main-d'oeuvre en relation avec certaines variables démographiques.

Elle va ainsi permettre une analyse assez raffinée de phénomènes liés à l'emploi, au chômage, au sous-emploi et à la migration. Les résultats qui seront sortis vont porter sur :

- la population potentiellement active
- la population économiquement active
- les structures socio-professionnelles des actifs occupés
- les mobilités professionnelle et spéciale des travailleurs
- le sous-emploi et le chômage
- l'inactivité.

2.1.- Population potentiellement active

L'enquête population migration main-d'oeuvre va étudier de façon détaillée le volume et les caractéristiques de l'ensemble des personnes en âge de travailler.

Cette étude est d'autant plus nécessaire qu'elle complète les renseignements sur l'activité économique du pays. C'est ainsi qu'un accent particulier sera mis sur la structure selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la nationalité, l'ethnie et la situation matrimoniale.

2.2.- Population économiquement active

Une étude de la population potentiellement active pour être rationnelle doit s'accompagner d'une étude sur la population, apte à exercer une activité économique c'est-à-dire les personnes qui travaillent effectivement ou qui sont à la recherche d'un emploi.

Il est évident que l'étude de la population économiquement active se fera en relation avec certaines variables démographiques comme le sexe et l'âge pour déterminer les indices tels que le taux brut d'activité et les taux spécifiques d'activité.

L'étude se fera au niveau national, régional avec une distinction entre les zones urbaine et rurale.

2.3.- Les structures socio-professionnelles des actifs occupés

L'enquête se propose de sortir des statistiques détaillées sur l'ensemble des travailleurs exerçant leur activité au Sénégal et couvert par le champ d'étude.

./...

Elle va fournir des renseignements selon

1°/- qu'ils appartiennent :

- au secteur agricole, moderne ou informel.
- Au secteur primaire, secondaire ou tertiaire.
- A une branche d'activité économique quelconque.

2°/- Qu'ils aient ou non

- un niveau de qualification quelconque
- un emploi permanent occasionnel ou saisonnier.
- Une ou plusieurs activités économiques
- Un niveau de revenu supérieur ou non au SMIG etc...

3°/- Qu'ils soient ou non

- salariés indépendants, employeurs ou indépendants
- célibataires, mariés, veufs ou divorcés
- sénégalais ou des non sénégalais
- jeunes, adultes ou vieux
- alphabétisés ou analphabètes, etc...

2.4.- La mobilité professionnelles et spatiale

Des relations complexes existent entre les mouvements migratoires et les problèmes d'emploi et de main-d'oeuvre.

On estime par exemple que l'exode rural, en vidant les campagnes de leurs éléments les plus jeunes et les plus dynamiques contribue à aggraver la stagnation de l'agriculture et en même temps accroît le chômage urbain, multiplie les bidonvilles et exerce des pressions considérables sur les services sociaux disponibles en zone urbaine. Des résultats de cette enquête permettront d'apprécier les changements qui peuvent s'opérer dans le cadre des emplois occupés par les individus. Ils servent également à disposer de renseignements précis sur les zones d'attraction et de répulsion pour l'exode rural.

2.5.- Le sous-emploi

Pour mettre en évidence les différentes formes d'emploi, l'étude se propose de s'intéresser aussi bien au temps de travail de tous les actifs occupés qu'au revenu tiré de cette activité économique.

Il y a lieu de noter que l'enquête permettra de distinguer le sous-emploi à caractère permanent qui n'est d'autre que le chômage déguisé et le sous-emploi saisonnier ou tout simplement occasionnel qui est directement lié à la nature de l'activité.

./...

2.6.- Le chômage

La stratégie utilisée pour la conception du questionnaire de l'enquête permet d'être plus simple avec le concept de chômage en ce sens qu'elle donne la possibilité de s'adapter à toutes les formes de définition de chômeur susceptible d'être utilisé aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

Les chômeurs retenus pourront être étudiés selon

a).- qu'ils soient

des hommes ou des femmes jeunes, adultes, vieux, mariés, célibataires, veufs ou divorcés.

b).- qu'ils aient ou non

- déjà travaillé

- un niveau de qualification

= suivi une formation professionnelle

- un niveau d'instruction.

L'étude portera également sur la durée du chômage, les moyens utilisés pour la recherche d'un emploi et surtout on s'efforcera de savoir si ces chômeurs ont des préférences quelconques quant à l'emploi à exercer, au lieu d'exercice, au type de statut désiré, etc...

3. - METHODOLOGIE

Pour répondre aux objectifs visés, un plan de sondage particulier et des documents d'enquête adaptés ont été mis au point par les responsables sénégalais du projet

3.1.- Plan de sondage

3.1.1.- Base de sondage

La base de sondage de l'enquête population-migration-main-d'oeuvre est constituée par l'ensemble des districts de recensement ou (DR) découpés lors du recensement national d'avril 1976. Chaque district de recensement devait compter une population de mille habitants environ.

3.1.2.- Unités de sondage

Au cours de la préparation de l'enquête sur la fécondité en Mai 1978 la mise à jour de la base de sondage avait montré que les districts de recensement avaient des tailles trop hétérogènes variant de 500 à 2000 habitants. Il fut alors décidé de procéder à un nouveau découpage de ces DR en unités beaucoup plus homogènes appelées sous-districts de recensement (SDR).

./....

Ces sous-districts de recensement d'une taille moyenne de 500 habitants ont été découpés à l'intérieur de chaque district de recensement comptant 1 000 habitants ou plus.

Les unités de sondage retenues pour les différents tirages sont alors :

- le DR ou district de recensement
- le SDR ou sous-district de recensement
- la concession qui est l'unité de base composant le SDR

3.1.3.- Méthode de sondage

La méthode retenue est un sondage à trois degrés :

1er degré : tirage systématique des DR avec probabilité proportionnelle au nombre de SDR dans le DR.

2ème degré : tirage aléatoire simple avec probabilité égale d'un SDR par DR échantillon.

3ème degré : tirage systématique avec probabilité égale des concessions dans chaque SDR échantillon.

3.1.4. - Unité d'observation :

Les unités d'observation sont constituées par l'ensemble des personnes présentes (Résidents et Passagers) et âgées de 10 ans et plus dans chaque concession enquêtée.

La population de fait a été retenue parce que par la nature des questions posées, et leur complexité, seule la personne concernée peut y apporter des éléments de réponse satisfaisants.

Pour ce qui concerne le choix de la limite d'âge (10 ans et plus), il a été dicté par les réalités qui prévalent au Sénégal.

3.1.5.- Tirage des unités du premier et du 2ème degré

Aux premier et second degrés, les DR et SDR tirés lors de l'enquête sur la fécondité ont été maintenus pour l'enquête "main-d'oeuvre" (soit 357 DR sur les 10 000 que compte le Sénégal).

A l'intérieur de chaque DR échantillon, il a été tiré un SDR ce qui explique pourquoi il existe autant de DR que de SDR.

3.1.6. - Tirage des unités du 3ème degré

Pour ce qui concerne l'enquête ménage, le tirage est effectué à 2 degrés (DR puis SDR).

En d'autres termes, à l'intérieur de chaque SDR échantillon, toutes les concessions devaient être visitées avec l'enquête main-d'oeuvre, le tirage s'est fait jusqu'au troisième degré. L'unité de sondage du troisième degré est

Après le choix de l'unité de sondage, deux grands problèmes restaient à résoudre. La détermination de la taille de l'échantillon et la méthode de tirage de cet échantillon.

Compte tenu de l'homogénéité de l'activité en zone rurale et de son hétérogénéité en zone urbaine il fut décidé de procéder à une stratification avant le tirage de l'échantillon.

3.1.6.1. Méthode de stratification

A l'intérieur de 357 SDR échantillons une classification a été opérée selon qu'ils appartiennent ou non à des zones urbaines ou rurales.

Nous rappelons qu'un SDR sera classé en ZU (zone urbaine) s'il est situé dans une commune (découpage administrative) il sera en ZR dans le cas contraire. C'est ainsi que nous avons abouti à une population de 60 837 personnes pour la zone urbaine et 120 524 personnes pour la zone rurale.

3.1.6.2.- Estimation de la population potentiellement active

Après la stratification, il fallait estimer le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus susceptibles d'être enquêtées.

Grâce aux données du recensement national d'avril 1976, on a trouvé que cette population représentait presque 60 % de la population totale toutes zones confondues.

C'est ainsi qu'il a été obtenu les résultats suivants :

POPULATION POTENTIELLEMENT ACTIVE	
ZONE URBAINE	ZONE RURALE
$60.837 \times 60 = 36502$	$120524 \times 60 = 72314$
100	100

Partant de ces différents chiffres il nous fallait calculer la taille de l'échantillon.

Le principe retenu était un tirage systématique avec probabilité égale.

Dans un premier temps nous avons déterminé les différentes tailles possibles selon le pas de sondage retenu en ZU et en ZR.

Taille de l'échantillon selon le pas de sondage retenu.

(1) pour l'enquête sénégalaise sur la fécondité on avait tiré des femmes en âge de procréer et non des concessions

Taille de l'échantillon selon le pas de sondage retenu

ZU \ ZR	1	1/2	1/3	1/4	1/5	1/6
1	108.816	90.565	84.481	81.440	79.614	78.398
1/2	72.659	54.408	48.324	45.283	43.457	4.224
1/3	60.607	42.356	36.272	33.231	31.405	30.189
1/4	54.581	36.330	30.246	27.205	25.379	24.163
1/5	50.965	32.714	26.630	23.589	21.763	20.547
1/6	48.554	30.303	24.219	21.178	19.352	18.136

Pour chacune de ces tailles ainsi déterminées il a été calculé les limites de confiance à 95 % sur la base des taux bruts d'activité (TBA) et des taux spécifiques d'activité (TSA) calculés lors de l'enquête 1970-71 (cf tableau ci-dessous)

INTITULE	ZU %	ZR %	ES %
TBA	26	36,5	32,3
TSA	33	46	40,5

Des tableaux ci-dessous donnent les limites de confiance à 95 % attachées aux différentes tailles possibles avec comme formule :

$$+ 2 \frac{T (100-T)}{n}$$

avec n = taille de l'échantillon

T = taux retenu

./...

Tableau indiquant les tailles possibles et les limites de confiance à 95 % liées à chaque taille

EA = erreur absolue

ER = erreur relative

JU	1	1/2	1/3	1/4								
	TAILLE	EA	ER %	TAILLE	EA	ER %	TAILLE	EA	ER %	TAILLE	EA	ER %
1	108.816	0,28	0,87	90.565	0,31	0,96	84.481	0,32	0,99	81.440	0,33	1,02
2	72.659	0,35	1,08	54.408	0,40	1,24	48.324	0,43	1,33	45.283	0,44	1,36
3	60.607	0,38	1,18	42.356	0,45	1,39	36.272	0,49	1,52	33.231	0,51	1,58
4	54.581	0,40	1,24	36.330	0,49	1,52	30.246	0,54	1,67	27.205	0,57	1,76

Après comparaison des différentes tailles et les limites de confiance liées à chacune d'elles nous avons opté pour un échantillon de 60.000 actifs potentiels correspondants à un 1/3 en milieu rural.

Les indices seront calculés avec une erreur comprise entre + 0,38 et - 0,38.

En d'autres termes les indices seront déterminés avec une erreur de + 1,18 % des indices réels.

3.1.6.- Comment obtenir les 60 000 actifs potentiels

Le choix des taux de sondage variables s'explique par le fait que les activités économiques étaient très hétérogènes en zone urbaine et relativement homogènes en zone rurale.

Ainsi, pour ne pas perdre d'informations importantes sur les différents aspects de la main-d'oeuvre nous avons jugé plus utile de choisir tous les actifs potentiels se trouvant en zone urbaine et un actif sur trois en zone rurale.

Le principe du choix était fait de la façon suivante :

./....

- En zone urbaine : tirage de toutes les concessions se trouvant dans les SDR échantillons soit quelques 4056 concessions (avec une moyenne de 9 personnes par concession)

- En zone rurale : tirage d'une concession sur trois soit un échantillon de 2678 concessions.

3.2.- Les documents de l'Enquête

Trois types de questionnaires ont été réalisés dans le cadre de l'enquête :

- Un questionnaire collectif
- Un dossier ménage
- Un questionnaire individuel.

3.2.1.- Enquête Ménage

Un questionnaire collectif et un dossier ménage ont été utilisés dans le cadre de l'enquête démographique.

a)- Le questionnaire collectif

Ce document est le même que celui utilisé lors du premier passage du volet démographique dans l'enquête sénégalaise sur la fécondité. Il sert essentiellement à mesurer le volume et la structure de la population enquêtée.

Les données issues de ce questionnaire peuvent non seulement servir à tester la qualité du recensement d'avril 1976, mais elles permettent également une étude assez fine des mouvements naturels (naissances et décès) et des mouvements migratoires.

Ce questionnaire collectif conçu dès le mois de mai 1978, devait être utilisé au cours des 3 passages que devait connaître l'enquête ménage.

Pour le premier passage les renseignements à saisir portaient sur

- la situation matrimoniale
- la situation de résidence
- la destination (ou provenance) pour les résidents absents (ou les passages).

Au deuxième passage les renseignements du premier passage devaient être repris et complétés par deux questions supplémentaires qui sont :

- Date de l'évènement (pour les naissances et les décès intervenus entre les 2 passages).
- Les motifs de déplacement pour les résidents absents, les passagers, les émigrés et les immigrés.

Malheureusement comme nous le verrons dans la partie réservée aux problèmes rencontrés, le programme de travail initialement établi n'a pu être respecté pour différentes raisons en particulier le retard mis dans l'approbation de la requête.

En définitive, seuls 2 passages de l'enquête ménage ont été réalisés dans un intervalle d'un an.

3.2.2.- Le dossier ménage

Le questionnaire intitulé "dossier ménage" avait pour but de recueillir des renseignements permettant de compléter ceux du questionnaire collectif.

Ce dossier ménage devait permettre :

d'intégrer les enquêtes dans les mêmes cellules de dépendance économique baptisées "ménages".

- De situer chaque ménage dans son environnement social
- De fournir des précisions sur les données de mouvements. Ce

document a été découpé en 3 volets :

- un premier volet permet d'une part d'identifier le ménage enquêté et d'autre part de saisir les personnes potentiellement actives et celles considérées comme étant à charge.
- Un second volet permet de saisir de façon détaillée, les types de logement occupé par le ménage et les modalités d'occupation de ce logement.
- Un troisième et dernier volet permet d'avoir des renseignements à partir desquels une analyse plus fine des naissances et des décès pourra être faite.

3.2.3.- Enquête main-d'oeuvre : questionnaire individuel

Le questionnaire individuel, conçu sous forme de questions articulées devait permettre de mesurer le volume et la structure de la main-d'oeuvre et ses inter-relations avec les autres facteurs socio-démographiques et socio-économiques. Sa conception a nécessité de nombreuses séances de travail avec les chefs de services nationaux intéressés par les problèmes d'emploi.

Le questionnaire se divise en 3 grandes sections intitulées respectivement :

- Section démographique
- section main-d'oeuvre
- section migration.

La première section permet de situer l'individu dans l'espace, Elle permet également d'avoir des caractéristiques socio-démographiques comme l'âge, le sexe, l'ethnie, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et la nationalité des personnes enquêtées.

La 2^e section (main-d'oeuvre) peut être subdivisée en 5 sous-sections intitulées respectivement : activité actuelle, activité habituelle, chômage sous emploi et inactivité.

La 3^e section quant à elle essaie de mesurer les flux migratoires avec les motifs de déplacements et d'installation. Les activités avant et après migration, les lieux de provenance et surtout l'impact des déplacements sur les conditions de vie des migrants.

3.2.4.- Les autres documents de l'enquête

En dehors des trois questionnaires présentés ci-dessus, d'autres documents de travail ont été élaborés :

- pour l'enquête démographique
 - . des instructions aux enquêteurs
 - . des instructions aux contrôleurs
- Pour l'enquête main-d'oeuvre
 - . les instructions aux enquêteurs
 - . les instructions aux contrôleurs
 - . les fiches de tirage
 - . les fiches récapitulatives
 - . les nomenclatures des activités professionnelles
 - . les codes pour le niveau de qualification.

3.3.- Organisation et déroulement de l'enquête

3.3.1.- Enquête ménage

3.3.1.1.- Calendrier des opérations (prévision et réalisation)

OPERATIONS	PREVISION		REALISATION	
	PERIODE	DUREE	PERIODE	DUREE
I - PREPARATION TECHNIQUE				
- Conception méthodologie	1 ^{er} octobre		22/3/79	
- Préparation des documents de base (questionnaire, instruction)	1978 au 24/2/79	5 mois	au 23/4/79	4 semaines
- Finalisation des documents				
II - PREPARATION MATERIELLE				
- Impression des documents (questionnaires, instructions)	15/3/79 au 28/3/79	2 semaines	du 2 au 14 Avril	2 semaines
- Achat des équipements et matériel				

Le calendrier des opérations (suite)

II - RECRUTEMENT ET FORMATION				
- Recrutement enquêteurs	2 janvier		2 au 30	
- formation enquêteurs et contrôleurs	au 30 mars 1979	3 mois	Avril 1979	1 mois
- Mise au point définitive du questionnaire				
V - SENSIBILISATION ET PUBLICITE				
	1 ^{er} au 28 février	1 mois	2 au 30/4/1979	1 mois
- COLLECTE				
- Départ pour le terrain	25/4/79		2 Mai 1979	
Début des opérations sur le terrain	au 24/10/79	5 mois	au 23/10/79	6 Mois
- Fin des opérations				

Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus, le planning des opérations a accusé un retard très important qui est dû en grande partie à l'installation tardive des fonds de l'enquête.

On distingue 4 grands points qui sont :

- la préparation technique
- la préparation matérielle
- le recrutement et la formation des agents
- la sensibilisation et la publicité
- la collecte et le stockage des données.

3.3.1.2. - Préparation technique

C'est une phase qui n'a duré qu'un mois dans la mesure où le questionnaire collectif a été conçu en même temps que celui de l'enquête sénégalaise sur la fécondité c'est-à-dire en 1977.

Les seuls problèmes étaient d'une part la mise à jour des instructions de remplissage par suite des modifications apportées au déroulement de l'enquête, d'autre part la conception du dossier ménage qui aura pour objectif de compléter les données issues de l'enquête démographique, tant au niveau des ménages qu'au niveau de l'habitat.

Pour le premier point cité il convient de rappeler que le questionnaire collectif devait être utilisé pendant 3 passages structurés comme suit :

- premier passage de mai 1978 à octobre 1978
- deuxième passage : de novembre 1978 à avril 1979
- troisième passage : de mai 1979 à octobre 1979

Les questions rétrospectives sur les mouvements naturels entre 2 passages successifs, portaient sur une période de 6 mois, période qui coïncidait avec la durée optimum retenue pour considérer un passager comme résident ou un absent comme émigré.

La mise en place tardive des fonds nécessaires au démarrage du 2^e passage (mars 1979) a entraîné la modification de la méthode d'enquête.

Les 3 passages seront désormais ramenés à 2 pour maintenir la période d'un an que doit couvrir les données de mouvement.

Il fallait donc modifier les instructions de remplissage du questionnaire pour le 2^e passage (voir annexe).

En ce qui concerne le dossier ménage il a été conçu en même que la modification des instructions du questionnaire collectif.

C'est un document qui n'existait pas au premier passage mais dont la nécessité se faisait sentir pour la complétude de l'analyse.

3.3.1.3.- Préparation matérielle

Cette phase n'a consisté en fait qu'à

- l'impression des documents conçus
- l'achat du petit matériel nécessaire au démarrage de toute étude (médicaments, lits picot, cantines, crayons etc....)
- la réparation de certains véhicules qui avaient servi au recensement démographique de 1976 à savoir :

4 Land Rover

2 Peugeot 404

2 Renault 4 L

pour l'ensemble les dépenses ont été estimées à 4 Millions.

3.3.1.4.- Recrutement et formation des agents

Le recrutement des agents s'est opéré au sein des enquêteurs qui avaient travaillé dans le cadre de l'enquête sénégalaise sur la fécondité mais après un test pour la formation, et un autre pour la sélection finale.

La formation s'est déroulée dans les locaux de la Direction de la Statistique. Tous les enquêteurs, contrôleurs et superviseurs étaient en salle pour suivre cette formation qui a duré 15 jours.

Les séances théoriques étaient entre-coupées par des séances pratiques sur le terrain ou en salle.

A la fin de ce stage, une enquête pilote a été menée dans 2 quartiers de Dakar à savoir HANN PLAGE et GUEDEAWAYE.

3.3.1.5.- Pré-test enquête ménage

Cette opération avait pour objectif

- de tester le questionnaire intitulé "dossier ménage"
- de pouvoir juger du degré de compréhension des enquêteurs donc d'effectuer la sélection finale des agents
- de tester la nouvelle stratégie proposée pour saisir les événements entre les deux passages.

L'enquête pilote, s'est déroulée dans 2 quartiers périphériques de Dakar à savoir Hann Plage et Guédiawaye.

Ces localités ont été choisies pour la seule raison elles étaient retenues lors du pré-test de cette même enquête ménage au premier passage.

Le problème était de mesurer les caractéristiques de la population et surtout les mouvements naturels et migratoires intervenus entre les 2 passages.

Cette enquête pilote a également servi à la sélection finale des enquêteurs devant participer à l'enquête ménage.

A travers ce pré-test, certaines corrections ont été apportées

- à l'organisation du travail et au comportement des agents sur le terrain
- aux instructions de remplissage de certaines rubriques
- à la manière d'entreprendre la sensibilisation des enquêtés.

Pour le premier point cité, il a été constaté d'une part que le travail a été mal réparti entre les enquêteurs contrôleurs et superviseurs et d'autre part les agents n'avaient aucun esprit critique dans la mesure où ils reprenaient toujours tels quels les renseignements fournis par les enquêtés.

Toutes ces constatations ont conduit à réduire le travail des contrôleurs.

En effet, en plus des travaux de contrôle des dossiers déjà remplis et des concessions supposées enquêtées les contrôleurs devraient s'occuper des problèmes de gestion, et de remplissage des fiches récapitulatives.

Désormais, les superviseurs allaient se charger de la gestion et des fiches récapitulatives en plus des navettes qu'ils auront à faire pour la sensibilisation et pour l'approvisionnement des équipes en matériel.

./...

Par ailleurs, sur le plan comportement des agents, un accent particulier a été mis sur la nécessité d'avoir un esprit critique.

Par exemple une femme peut déclarer être ménagère donc inactive, alors qu'elle s'adonne à des activités commerciales c'est-à-dire active occupée.

En ce qui concerne les instructions de remplissage, il faut souligner que seule la rubrique situation de résidence au 2^e passage a connu quelques légères modifications dans la mesure où en dehors des réponses classiques (résident présent, résident absent, passager) et des rubriques ajoutées (immigrés, émigrés) il a été jugé utile de distinguer les immigrés trouvés sur place qui s'apparentent aux résidents présents, des immigrés absents temporairement et qui sont identiques aux résidents absents. Il en sera de même pour les émigrés qui peuvent être en visite dans la localité au passage de l'enquêteur.

C'est le cas par exemple des femmes qui sont allées rejoindre le domicile conjugal et que l'on retrouve dans la concession au 2^e passage, mais pour des motifs bien particuliers.

Enfin à propos de la sensibilisation, le pré-test a montré les dangers qui consistent à se limiter aux chefs de quartier pour informer la population. Des décisions importantes ont été prises à ce sujet pour assurer une couverture complète de l'information.

3.3.1.6.- Sensibilisation enquête-ménage

Une table ronde a été retenue à la chaîne nationale de la Radiodiffusion et aux différentes chaînes régionales pour informer des objectifs de l'enquête, de son organisation et de la collaboration attendue de la population.

Par ailleurs des prises de contact ont eu lieu avec tous les gouverneurs, les préfets, sous-préfets, chefs de villages, etc. pour faciliter le travail des agents et demander aux enquêtés de collaborer franchement avec les enquêteurs. Il faut noter à ce propos que c'est en partie à la bonne compréhension rencontrée aussi bien au niveau des autorités locales qu'auprès de la population directement concernée par l'étude que l'on doit le succès de l'enquête.

3.3.1.7.- Organisation des travaux de terrain

Le 2^e passage de l'enquête ménage a démarré le 2 mai 1979. Le principe retenu était celui du ratissage de l'ensemble du territoire national avec 2 groupes baptisés "groupe NORD" et "groupe SUD".

./...

Chaque groupe avait à sa tête un superviseur et comprenait 15 agents subdivisés en 3 équipes de 5 enquêteurs. Chaque équipe était dirigée par un contrôleur qui était un agent permanent de la Direction de la Statistique.

Les moyens logistiques par groupe étaient les suivants :

- 2 land rover
- 1 - 404 Familial
- 1 R4

il y avait également 1 cantine et 1 jerrican par équipe

Au groupe NORD revenait l'itinéraire suivant :

- une partie du Sénégal Oriental
- la région du Fleuve
- la région de LOUGA
- la région de Diourbel
- le département de Tivaouane
- et la commune de Thiès.

Quant au groupe SUD il devait parcourir

- la seconde partie du Sénégal Oriental
- la région de la Casamance
- la région du Sine-Saloum
- le Département de MBour
- le département de Thiès (moins la commune)

Les deux groupes devaient ensuite se rencontrer au Cap-Vert pour y travailler ensemble. Des instructions précises étaient écrites et remises aux enquêteurs, contrôleurs et superviseurs pour leur indiquer leur tâche respective sur le terrain.

3.3.1.8.- Déroulement des opérations

Les opérations de collecte ont effectivement démarré le 2 Mai 1979.

Durant le déroulement des opérations les 2 groupes devaient respecter l'intervalle d'un an qui sépare ce 2^e passage du premier passage réalisé dans le cadre de l'enquête sénégalaise sur la fécondité.

Bien que l'enquête se soit déroulée dans des conditions matérielles difficiles, tous les SDR ont été visités en 5 mois comme prévu.

En moyenne chaque équipe a pu visiter 20 concessions par jour, ce qui constitue une bonne performance si l'on sait que les agents avaient à remplir aussi bien des questionnaires collectifs que des dossiers ménages dans chaque concession.

./...

Cependant cette moyenne pouvait être améliorée si les équipes n'avaient pas rencontré d'obstacles pas toujours facile à surmonter à savoir :

- l'état des routes pas toujours carrossables en milieu rural
- la difficulté de trouver des interprètes pour faire face à la diversité des dialectes parlés en Casamance et au Sénégal Oriental
- les cérémonies de circoncision en Casamance qui ont entraîné une absence relativement importante dans certaine localité.
- le refus enregistré dans le SDR de Boudouk arrondissement de Bounkiline. Les équipes y ont perdu beaucoup de temps espérant que des solutions allaient être trouvées.

3.3.2. - ENQUETE INDIVIDUELLE

Le démarrage de l'enquête individuelle a eu lieu au début du mois d'août 1979. La phase collecte a pris fin le 22 Décembre 1979 a duré en tout 5 mois sur le terrain

3.3.2.1.- Calendrier des opérations

PERIODES	OPERATIONS REALISEES
1/1/79 au 13/2	: Elaboration 1ère version du questionnaire individuel
15/2/79 au 21/3	: Séances de travail avec les services utilisateurs mise au point 2è version
22/3 au 1/5	: Mise sur pied enquête ménage
2/5/79 au 9/5	: Installation des équipes de l'enquête ménage
10/5/79 au 2/6	: Finalisation du plan de sondage de l'enquête individuelle
4/6/ au 9/6	: Finalisation du questionnaire frappe et tirage pour enquête pilote
11 au 23/6	: Rédaction des instructions aux enquêteurs, superviseurs et contrôleurs
25/6 au 13/7	: Frappe et impression des instructions recrutement et début formation des agents
14/7 au 15/7	: Enquête pilote
16/7 au 29/7	: Retour en salle et achèvement formation
31/7/79	: Départ pour le terrain
22/12/79	: Fin des opérations de collecte.

PREPARATION TECHNIQUE

Comme il a été indiqué un peu plus haut, la conception du questionnaire individuel a nécessité des séances de réunion avec les services utilisateurs pour arrêter la liste des variables à étudier.

Il faut souligner que le questionnaire a connu 2 versions un peu différentes avant d'être accepté sous sa forme actuelle.

Dans la première version, certaines questions étaient critiquées parce que jugées inutiles tandis que d'autres considérées comme très importantes n'étaient pas prises EN COMPTE.

C'est ainsi que certains chefs de services ont mis l'accent sur le chômage et les biens possédés.

Pour le premier point, ils ont demandé de prévoir les chômeurs qui ne cherchent pas du travail et les raisons attachées à cela.

Pour la question relative aux biens possédés, ils ont demandé purement et simplement sa suppression car les renseignements sont non seulement difficiles à obtenir mais gardent un caractère non fiable.

Par ailleurs d'autres utilisateurs souhaiteraient qu'on pose aussi bien aux occupés qu'aux inoccupés la question de savoir s'ils cherchent du travail ils ont également demandé de scinder l'enseignement technique de l'enseignement général, et enfin de poser des questions sur les moyens de déplacements utilisés par les salariés.

Enfin, certains utilisateurs avaient soulevé le problème relatif à la population de référence et celui de l'habitat qui selon eux figurent dans beaucoup d'enquêtes sans être jamais exploités. Toutes ces remarques ont amené le chef du projet à mettre au point une seconde version du questionnaire en tenant compte des quelques observations fondées.

C'est ainsi que les décisions suivantes ont été prises :

- il a été introduit une question filtre au sein des inactifs pour discerner les chômeurs qui ne cherchent plus du travail et les raisons pour lesquelles ils ne le cherchent plus.

- La question relative aux biens possédés sera purement et simplement supprimée car elle a fait l'objet non seulement de beaucoup d'intervention mais son utilité pratique reste douteuse si on tient compte des problèmes liés à l'obtention des résultats.

- On ne posera pas la question "cherchez vous un autre emploi" aux actifs occupés car nous risquons de nous retrouver avec beaucoup de réponses positives et une nomenclature assez variée de raisons.

- Pour les branches d'activité, il a été décidé d'essayer de réadapter la classification C.I.I.I. à nos propres besoins. Par exemple distinguer les vrais commerçants reconnus officiellement des petits vendeurs qui alimentent le sous-emploi.

- Les moyens de déplacement n'ont pas été retenus dans l'enquête car ils ne présentent d'utilité qu'au niveau des salariés. Or ces derniers représentent une proportion très faible par rapport à l'ensemble des actifs occupés. Enfin les questions relatives à l'habitat seront reportées dans le dossier ménage.

3.3.3.2.2.- Préparation matérielle

Cette phase a consisté en l'achat de 10 voitures marque 404 bachées et d'une 504 familiale immatriculée Nations-Unies.

Par ailleurs 2 "404" familiale 3 Land-Rover et 2 R4 ont été réparés et / mises à la disposition du projet.

Il faut également souligner que des lits picots ont été achetés et revendus aux agents sans compter les jerrycans, cantines, médicaments et autres petites fournitures.

La présentation du questionnaire a également nécessité une utilisation assez importante de rames de papier.

3.3.2.3.- Recrutement et formation des agents

Le recrutement des agents de l'enquête individuelle s'est déroulée en même temps que celui des agents de l'enquête ménage.

Le test d'admissibilité à la formation a eu lieu au cours de la 2^e quinzaine du mois de janvier 1979. Il a permis de sélectionner quelques 100 agents enquêteurs.

La formation s'est déroulée dans les locaux de la direction de la Statistique du 20/2/79 au 20/3/79. A l'issue de cette formation un test de sortie a permis de sélectionner 30 agents pour l'enquête ménage et 55 autres pour l'enquête individuelle.

Tous les candidats retenus pour l'enquête main-d'oeuvre ont été libérés jusqu'au 1er Juillet date fixée pour la reprise de leur formation.

Cette rupture est due essentiellement à l'arrivée tardive de la 2^e tranche des fonds du projet (juin 1979) destiné au démarrage de l'enquête main-d'oeuvre. Il faut mentionner que lors de la première formation, l'accent a été mis sur la mise à jour du questionnaire individuel et sur les explications relatives à l'enregistrement des données dans le dossier ménage.

Au cours de la 2^e formation, les formateurs ont plutôt parlé de remplissage du questionnaire individuel, de la reconnaissance des SDR échantillons et leur mise à jour.

3.3.2.4.- Enquête pilote

Une enquête pilote a été organisée au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois de juillet dans la proche banlieue de Dakar. Le choix a porté sur une zone à cheval entre le monde rural et le monde urbain.

L'enquête a eu lieu les 14 et 15 Juillet 1979 dans les localités de petit M'bao et Thiaroye-sur-mer.

Ce prétest avait pour objectif :

- de juger la structuration des questions posées.
- De mesurer le nombre de moyen de questionnaire que peut remplir un enquêteur par jour pour l'estimation de la durée de la collecte.
- de tester l'efficacité de l'organisation proposée.
- Enfin de sélectionner définitivement les agents enquêteurs.

Le travail devait se dérouler de la façon suivante :

- constitution des équipes de 5 enquêteurs et d'un contrôleur ;
- chaque enquêteur devait interviewer une personne en présence du contrôleur et 4 autres personnes en son absence.
- La répartition des équipes était faite de la façon suivante.
- Petit M'bao = 4 équipes
- Thiaroye-sur-mer = 9 équipes.

A l'issue de cette enquête pilote, les observations suivantes ont été relevées sur le plan organisationnel la structure enquêteur, contrôleur et superviseur sera maintenue, mais les encadreurs doivent en plus des tâches de gestion connaître très bien les instructions données aux agents qui travaillent sous leur ordre pour mieux contrôler les questionnaires remplis.

- au niveau de ces derniers certaines insuffisances ont été décelées et corrigées.

Il s'agissait principalement de la classification des charlatans, marabouts, qui ont été tous considérés comme actifs.

Il y avait également la rubrique "langue utilisée pour lire ou écrire". A ce niveau le problème qui se pose est de savoir s'il est plus intéressant de demander la langue que l'alphabet utilisé pour lire ou écrire. Enfin de compte c'est l'alphabet qui est pris en compte.

- En ce qui concerne les enquêteurs, il faut tout simplement retenir

qu'ils ne respectaient pas les filtres, Aussi les questions posées ne sauraient être une logique.

Ils ne donnaient aucune précision sur la profession ni sur le revenu surtout chez les indépendants qui sont dans le secteur informel. Ces derniers confondent souvent chiffre d'affaire et bénéfice.

Ainsi les instructions ont été complétées sur tous les points soulignés avant qu'on ne lance les opérations de collecte.

3.3.2.5.- Sensibilisation Enquête Individuelle

En plus de la première table ronde tenue lors du démarrage de l'enquête ménage, une importante campagne de sensibilisation avait été organisée grâce au concours de la presse parlée, écrite, filmée et radiodiffusées locales ont été organisées avec l'utilisation des dialectes les plus couramment parlés dans chaque région. Des C.R.D (Comités Régionaux de Développement) spéciaux ont été tenus dans les différentes régions pour informer les chefs de service de la nature des travaux.

Tous les chefs de quartiers et de villages ont été touchés par l'intermédiaire des autorités régionales pour qu'ils apportent leur aide aux agents enquêteurs.

3.3.2.6. - Organisation des travaux de terrain

Le démarrage des opérations de collecte a eu lieu le 2 Août 1979. La stratégie adoptée dans cette phase était la régionalisation des équipes. En d'autres termes, dans chaque région, au moins une équipe de 5 enquêteurs devait évoluer en permanence pendant toute la durée de l'opération. Chaque équipe avait à sa tête un contrôleur qui est un agent technique de la Statistique.

Toute la région était supervisée par un ingénieur des travaux Statistiques.

Sur le plan logistique, chaque équipe avait à sa disposition une 404 bâchée neuve, 2 lampes à gaz, des croquis SDR de la région, la liste des chefs de concessions, une importante provision de questionnaires, une photocopie de la note de service du Ministre de l'Intérieur à l'adresse des gouverneurs, préfets et sous-préfets pour qu'ils apportent aide et assistance aux agents enquêteurs une caisse d'avance et une dotation assez suffisante en carburant.

Pour le matériel individuel, certains superviseurs situés dans des zones étendues à forte concentration de SDR, disposaient d'une R4 ou d'une 404 bâchée selon l'accessibilité de la zone.

./...

Les enquêteurs disposaient chacun d'une gamme relativement variée de petites fournitures (bics, crayons, gommes, taille-crayons, etc...).

Les locaux des bureaux régionaux de la STATISTIQUE ont servi à accueillir les agents et stocker le matériel de l'enquête.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des équipes selon les régions (chaque équipe compte 5 enquêteurs et chaque SDR compte en moyenne 500 personnes).

REGION	NOMBRE D'EQUIPES	NOMBRE DE S. D. R.
Cap-Vert	3	61
Casamance	1	53
Diourbel	1	31
Fleuve	1	38
Louga	1	31
Sénégal Oriental	1	20
Sine Saloum	2	74
Thiès	1	49
TOTAL	11	357

Il faut noter que les agents de la région du Cap-Vert ont plus de personnes à enquêter dans la mesure où toute cette région est considérée comme zone urbaine donc le taux de sondage au degré y est égal à l'unité.

Déroulement des travaux sur le terrain

Dans le cadre du déroulement de l'enquête il est bon de rappeler les considérations qui ont conduit à l'établissement d'un calendrier prévisionnel sur 4 mois et demi de collecte :

- chaque enquêteur devait visiter 2 concessions par jour
- Dans les zones urbaines, toutes les concessions du SDR devaient être visitées.
- La taille moyenne d'un SDR étant estimée à 500 personnes et celle d'une concession à 10 personnes d'où l'effectif de 50 concessions par SDR.

./...

- chaque équipe comptant 5 enquêteurs, il a été estimé un nombre moyen de 10 concessions par jour de travail et par équipe.

Pour des raisons diverses que nous présenterons dans la partie problèmes rencontrés ces prévisions ont été légèrement faussées.

Enfin de compte l'enquête a nécessité 5 mois de travail sur terrain.

Il faut également souligner qu'à la fin du mois de décembre il restait encore 3 SDR non visités dont 2 d'entre eux pour des raisons d'accessibilité et le 3^e par refus du chef de village.

Les 2 SDR sus-mentionnés étaient localisés dans la région du Sénégal-Oriental ils ont été visités au mois de février 1980. Quant au dernier SDR, celui de Boudouk, il n'a pas été visité à cause de la persistance du chef de village dans son refus.

4 - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION

Après les phases de collecte ^{des} données relatives à l'enquête ménage (du 2/5/79 au 23/10/79) et à l'enquête main-d'œuvre (du 2.8.79 au 21.12.79) une période de 5 mois a été consacrée à la récupération, et au classement des dossiers, à la confection des nomenclatures pour les questions ouvertes et à la préparation des instructions de codification.

Le travail de chiffrage a effectivement démarré le 3 juillet 1980 après deux semaines consacrées au recrutement et à la formation de 20 agents temporaires et 8 agents techniques stagiaires affectés au projet pour 6 mois exactement.

4.1. - Organisation des Cellules

Les travaux d'exploitation seront réalisés par six cellules opérationnelles qui interviendront chacune à un stade bien déterminée du processus de traitement des données. Il s'agit :

- des archives
 - de la codification
 - de la saisie
 - du contrôle
 - de l'encadrement supérieur
- et de l'informatique.

./...

4.1.1. - Structures et Rôle des Cellules

4.1.1.1.- Archives

Cette cellule est chargée de la gestion des documents de base (dossiers de SDR, fiches et registres de contrôle d'existence, fiche et registre de mouvements..)

Elle est responsable des entrées et sorties des documents. Pour ce faire elle tient à jour un registre où sont portés tous les mouvements des documents. Elle assure également le suivi des dossiers et des cahiers de transmission. Cette cellule est placée sous la responsabilité d'un agent technique de la Statistique qui est secondé dans son travail par un agent temporaire

4.1.1.2.- Codification

Cette cellule a pour tâche d'effectuer les travaux de chiffrage des renseignements contenus dans les questionnaires.

Elle est dirigée par un ingénieur des travaux statistiques assisté par 2 ATS et comprend une trentaine d'agents codificateurs.

Le chef de cette cellule et ses assistants sont chargés de la réception des documents en provenance des archives et de leur répartition entre les différents agents codificateurs. Ils auront également à contrôler le travail effectué par les agents et à récupérer les dossiers traités et non rejetés pour retransmission en salle archi.

4.1.1.3 - Contrôle

Cette cellule a pour mission de contrôler et de corriger dans la mesure du possible, les documents rejetés par la salle de codification et les listing d'erreurs issues du contrôle technique à l'ordinateur.

Elle est dirigée par un ITS et comprend six ATS.

4.1.1.4. - Encadrement supérieur

La cellule a pour rôle la supervision et la coordination de l'ensemble des travaux d'exploitation. En particulier, elle est saisie de cas litigieux non résolus par la cellule de contrôle. Elle est composée du chef de projet et de son adjoint.

4.1.1.5.- Saisie

La cellule est chargée de l'enregistrement des données sur disquettes à l'aide des machines IBM 3742 et de leur transfert sur bande.

Elle est dirigée par un ATS et comprend 12 opérateurs de saisie travaillant par brigade.

./...

4.1.1.6.- Informatique

Cette cellule est chargée de la conception et de la mise sur pied du système de traitement informatique adapté à l'exploitation des données de la rédaction des programmes y afférant et du suivi des applications. Elle comprend : un expert informaticien envoyé par le BIT et deux informaticiens du BIR.

CALENDRIER DES TRAVAUX D'EXPLOITATION

NATURE DES OPERATIONS	D A T E	
	DEBUT	FIN
I - PREPARATION DE LA CODIFICATION		
- Réception et contrôle exhaustivité des dossiers	1/1/80	28/2/80
- Classement des dossiers	10/1/80	10/3/80
- Enregistrement des dossiers reçus	2/3/80	30/4/80
- Inventaire des modalités pour questions ouvertes	15/3/80	30/4/80
- Elaboration des instructions de codification	1/3/80	30/4/80
- Mise au point des différentes nomenclatures	8/3/80	15/5/80
- Recrutement et formation des codificateurs	15/5/80	30/5/80
- Formation des équipes et début opération	31/5/80	31/5/80
- Travaux de codification	1/6/80	30/10/80
- Saisie des données	1/7/80	16/10/80
- Confection des programmes de contrôle	1/6/80	16/10/80
- Correction et recodification des erreurs	20/10/80	20/11/80
- Confection des tableaux (1ère liste)	20/10/80	28/2/81
- Confection des tableaux (2è liste)	1/3/81	31/5/81
- Analyse 1ère liste	1/6/81	1/8/81
- Analyse 2è liste	1/6/81	1/8/81
Publication résultats 1ère série	1/6/81	1/8/81
Publication résultats 2è série	2/8/81	31/12/81

4.2.- Déroulement des Travaux d'Exploitation

La codification a démarré le 3 Juillet 1980 et devait durer exactement 5 mois. Le travail proprement dit devrait comprendre le traitement :

- du questionnaire main-d'oeuvre (ou questionnaire individuel)
- du questionnaire collectif
- du dossier ménage.

4.2.1.- Questionnaire main-d'oeuvre

Le chiffrage a fini le 15 novembre 1980 soit une durée de 4 mois et demi au lieu de 4 mois comme prévu.

La saisie a effectivement démarré un mois après la codification et elle n'a accusée aucun retard par rapport aux prévisions.

Quant au travail informatique; il faut retenir qu'un système intégré de traitement informatique des données a été choisi : il s'agit du logiciel OSIRIS III qui est développé et diffusé par l'Institut for Social Research de l'Université de MICHIGAN. Ce système est opérationnel à Dakar où il a été installé par l'expert du projet lors d'une précédente mission au Sénégal. Cependant il a fallu compléter OSIRIS III par un programme de contrôle des structures car un tel programme n'existait que pour des enregistrements de 80 caractères (cartes perforées) alors que la saisie des données a eu lieu sur diskettes (longueur 128 caractères). Ce programme a été réalisé au point et testé, il fait désormais partie de la bibliothèque OSIRIS. Un test de contrôle technique des données a eu lieu sur un échantillon ce test comportait :

- un contrôle de validité et de COHERENCE des codes (pour ceux ayant une liaison logique avec d'autres codes)
- un contrôle de structure.

Les différentes erreurs relevées au cours de ces contrôles ont ensuite été corrigées par référence au questionnaire.

Ainsi le traitement informatique du questionnaire individuel n'a posé aucun problème.

Le nettoyage du fichier et une partie de la tabulation ont été faits par l'expert du projet, l'autre partie de la tabulation a été faite par le chef du projet lui-même.

C'est le lieu de souligner ici que l'expert du projet avait formé avant son départ, le chef du projet et son adjoint pour la manipulation de quelques sous-programmes utiles en OSIBIS III.

4.2.1.1.- Etat d'avancement des travaux

Tous les questionnaires sont codés, saisis, nettoyés et beaucoup de tableaux sont actuellement disponibles. La tabulation se poursuit, et tous les tableaux désirés peuvent être obtenus.

4.2.2.- Questionnaire collectif et dossier ménage

La formation des agents codeurs a eu lieu les 17 et 18 Novembre 1980. La codification proprement dite a commencé le 19 Novembre 1980.

Compte tenu de la performance des codeurs lors du chiffrement de l'enquête main-d'oeuvre (2000 questions codées par jour et par agent), il a été prévu un mois et demi pour achever l'opération.

Cependant dans la réalité il a fallu atteindre 2 mois pour que le travail soit entièrement terminé.

Quant au dossier ménage, il n'a pas été codé pour des raisons purement financières.

4.2.2.1.- Etat d'avancement des travaux

Le dépouillement manuel met à la disposition des utilisateurs les taux de mortalité par âge, par sexe et pour chaque région. Ainsi que les taux de natalité par âge, par région et les taux d'accroissement naturel.

4.3.- Méthode d'Exploitation des données

Avec la quantité non négligeable de refus enregistrés sur le terrain, il a été jugé utile d'extrapoler des résultats en utilisant la méthode des quotients avec comme variable de contrôle celle fournie par le recensement d'avril 1976.

Le principe est le suivant :

- d'abord les résultats du recensement d'avril 1976 ont été projetés jusqu'en 1979 année au cours de laquelle a été lancée l'enquête main-d'oeuvre.
- Cette projection a fait ressortir les populations totales par région et par groupe d'âge (méthode de structure).
- Au niveau de chacune des régions nous avons pris en compte la population âgée de 10 ans et plus pour être en conformité avec les résultats de l'enquête main-d'oeuvre.

Ainsi si Y_i = population totale âgée de 10 ans et plus dans la région i (donnée du recensement) et X_i = population totale âgée de 10 ans et plus dans la région i (donnée de l'enquête main-d'oeuvre) alors le coefficient $K_i^A = \frac{Y_i}{X_i}$ sera appelé coefficient d'ajustement.

./...

Il faut cependant souligner que X_i (population âgée de 10 ans et plus donnée de l'enquête main-d'oeuvre) s'obtient en faisant :

$$X_i = \frac{N_i}{n_i} x_i$$

avec

- N_i = ensemble des SDR dans la région i
- n_i = ensemble des SDR enquêtés dans la région
- x_i = population échantillon dans la région i

Il faut également retenir que

$$x_i = x_i^U + 3x_i^R$$

avec x_i^U = population échantillon en zone urbaine dans la région i
(toutes les concessions sont enquêtées)

x_i^R = population échantillon en zone rurale dans la région i
(une concession sur 3 est enquêtée)

Le coefficient d'extrapolation $\frac{N_i}{n_i}$ est utilisé parce que selon les

principes utilisés pour les tirages aux premiers et deuxième degrés si N_i = nombre total de SDR dans la région i

n_i^J = nombre total de SDR dans la DRJ de la région i

Alors la probabilité $\frac{P_i^J}{F}$ de tirer le DRJ situé dans la région i , sera

$$P_i^J + \frac{n_i^J}{N_i}$$

Par ailleurs, la probabilité de tirer le SDR situé dans le DRJ tiré dans la région i sera :

$$P_{ik}^J = \frac{1}{n_i} \quad (\text{on tire } L \text{ SDR dans chaque DR échantillon})$$

Ainsi la probabilité globale de tirer 1 SDR dans chaque région sera

$$P_{ik} = \frac{1}{N_i} \times \frac{1}{n_i^J} = \frac{1}{N_i}$$

Alors tous les SDR ont la même probabilité d'être tirés :

Cette probabilité est égale à $1/N_i$

Si n_i = nombre total de SDR tirés alors le coefficient d'extrapolation sera égal à l'inverse de la fraction de sondage c'est à dire $\frac{N_i}{n_i}$

L'exécution du projet "Population, migration main-d'oeuvre" s'est heurtée à beaucoup de problèmes aussi bien interne qu'externe et ceci depuis sa conception jusqu'à la diffusion des résultats.

Il faut d'abord rappeler qu'il s'agit d'un projet financé conjointement par le Gouvernement Sénégal et le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population) pour un montant global d'environ 300 Millions de francs CFA.

L'organisme d'exécution était l'Organisation Internationale du Travail ou OIT. Aux premiers problèmes administratifs et technique ayant opposé l'expert de l'OIT et les responsables sénégalais, se sont ajoutés d'autres problèmes de mauvaises publicités à l'encontre du projet avant même qu'il ne soit lancé sur le terrain.

Dans ce document il ne sera traité que les problèmes techniques et matériels tout en notifiant que les autres problèmes feront l'objet d'un rapport détaillé mais à part.

5.1.- Problèmes Techniques

Des problèmes techniques relativement importants ont eu lieu aussi bien dans les phases échantillonnage, organisation et déroulement que dans le questionnaire lui-même.

5.1.1.- Problèmes d'échantillonnage

Faisant écho aux thèses avancées par l'expert de l'OIT, beaucoup de techniciens pensaient qu'il fallait dans cette enquête tirer des individus et non des concessions.

Cependant les explications avancées par ces derniers ne mettaient l'accent que sur un seul aspect à savoir

Puisque l'unité d'observation est l'individu âgé de 10 ans et plus, l'unité de sondage doit être ce même individu.

Le chef du projet qui rejetait intégralement cette thèse a retenu un tirage par grappe avec comme unité de tirage au 3^e degré la concession et comme unité d'observation la personne âgée de 10 ans et plus résidant dans la concession.

Les raisons de ce choix sont les suivantes :

- un tirage des individus nécessite une base de sondage composée de la liste des personnes âgées de 10 ans et plus dans tous les SDR ce qui est difficile à réaliser.
- L'individu est relativement mobile dans l'espace, on risque de perdre beaucoup de personnes tirées à cause des déplacements.

./...

- Dans le cadre des sondages, il est plus prudent de tirer des entités fixes reperables dans l'espace en utilisant si nécessaire le tirage par grappe. Avec cette méthode l'unité de sondage peut être différente de l'unité d'observation.

5.1.2.- Problème d'organisation

Dans le cadre de l'organisation de cette étude: il faut retenir deux problèmes majeurs à savoir :

- la régionalisation de l'enquête
- la répartition du personnel

5.1.2.1.- Régionalisation de l'enquête

Certains techniciens pensaient au départ que l'enquête main-d'oeuvre devrait être menée comme l'enquête ménage à savoir une enquête itinérante avec la constitution de 2 groupes appelés "groupe Nord et groupe Sud".

Ce procédé permet de limiter les besoins en véhicules donc de réduire les dépenses en carburant.

Cependant sur le plan stratégique, les agents pouvaient avoir des problèmes sur l'empiètement des 2 saisons (saison sèche, saison des pluies).

En fait si le départ coïncide avec la saison des pluies (tous les migrants saisonniers sont retournés chez eux) la fin de l'enquête va coïncider avec la saison sèche donc période propice à la migration.

Ainsi on risque de biaiser les résultats en ne menant pas l'enquête de façon identique dans toutes les régions.

5.1.2.2. - Répartition du personnel

Dans le cadre de la répartition régionale du personnel, le principe de base a été de favoriser les endroits les plus éloignés pour terminer rapidement et renforcer les régions les plus pourvues en SDR.

Cependant, dans la pratique les agents réglaient leur rythme de travail en fonction des SDR restants.

En d'autres termes, ils ne voulaient en aucun cas finir rapidement et aller renforcer d'autres équipes.

Ce phénomène explique en grande partie pourquoi le Cap-Vert a connu un retard très important par rapport aux autres régions

./...

5.1.3.- Problèmes liés au déroulement de l'enquête

Pour le déroulement de l'enquête, il y a lieu de relever deux grands problèmes à savoir :

- les enclavements
- les refus et les rendez-vous

5.1.3.1. - Problèmes d'enclavement

Parmi les SDR échantillons, un certain nombre d'entre eux ne sont pas accessibles/ ^{en} toute saison. L'enquête ayant démarré au mois d'août début de la saison des pluies, certains droits allaient être totalement inaccessible par la route durant toute la durée de la collecte. A ce propos trois régions ont posé ces genres de problèmes il s'agit du Fleuve, du Sénégal Oriental et du Sine-Saloum.

Dans la région du Fleuve, l'enquête s'est déroulée dans des conditions difficiles en ce sens que l'équipe, pour joindre certains SDR, dû soit louer une pirogue et marcher sur de longues distances, soit faire de grands détours par la route

Dans la région du Sénégal oriental quatre SDR étaient complètement enclavés, il a fallu attendre le mois le février 1980 pour envoyer une mission d'agents permanents pour les visiter il s'agit des SDR de Bandafassi, Salémata, Fongolimbi et Saraya.

Dans le Sine-Saloum le problème des SDR situés dans les îles de Bassour et Belinti s'est posé. C'est à la suite de 3 missions organisées au Sine Saloum que les îles furent visitées. Il fallait au préalable trouver des pirogues assez grosses pour transporter les agents et leurs bagages dans les îles et les ramener une fois le travail terminé.

5.1.3.2.- Problèmes de refus et de rendez-vous

Les refus n'ont pas été fréquents, cependant il faut souligner le cas du personnel de la représentation diplomatique et celui des SDR de Boudouk en Casamnce, dont nous avons parlé un peu plus haut.

Dans les centres urbains, les difficultés avaient trait au rendez-vous. Non seulement, il était difficile de trouver les enquêtés à domicile, surtout les travailleurs du secteur informel (chauffeur de taxi, ou de cars rapides, les marchands ambulants) mais en plus les travailleurs des centres urbains avaient tendance à rentrer tard le soir (entre 20 et 21 heures). En outre la diversité des activités urbaines était telle que les interview prenaient facilement beaucoup de temps.

./...

5.1.3.3.- Problème liés aux questions posées

Une bonne partie des questions utilisées dans le questionnaire main-d'oeuvre posait des problèmes quant à l'obtention de résultat.

Il s'agit d'abord des revenus tirés de leur activité pour les indépendants. Ces derniers ne tiennent aucune comptabilité et ils mélangent toujours chiffre d'affaire et bénéfice. Il y a également des semences utilisées et la production agricole.

Les semences ne sont quantifiées qu'en terme de sac ou de pots tandis que la récolte est toujours sous estimée à cause de l'autoconsommation.

Le cultivateur ne déclare que ce qu'il a vendu. Il faut souligner finalement que les agents ne respectaient pas toujours la logique du questionnaire ce qui entraîne des contradictions flagrantes sur les renseignements recueillis.

5.2.- Problèmes d'ordre matériel

Les problèmes d'ordre matériel ^{sont} souvent liés aux problèmes financiers, mais nous ne soulignerons dans cette partie que les principales difficultés rencontrées.

Il faut d'abord retenir que de nombreuses pannes ont été enregistrées sur le terrain. Ce phénomène s'explique par la vétusté du parc automobile du BNR et l'état souvent défectueux des pistes.

A ce propos, il y a lieu de préciser que 10 "404" bachées et une "504" familiale ont été achetées pour 13 équipes évoluant indépendamment dans les différentes régions et 13 superviseurs devant assurer continuellement le ravitaillement des équipes.

Il faut également souligner les goulots d'étranglement qui ont prévalu d'une part au niveau de l'achat et de la distribution du carburant et d'autre part au niveau du montant relativement bas de la caisse d'avance qu'il fallait en plus entièrement justifier avant de formuler une nouvelle demande auprès de l'OIT.

Tous ces problèmes ont entraîné le blocage des équipes sur le terrain partant le non respect du calendrier primitivement établi.

Les problèmes financiers qui ont joué un rôle très important dans le cadre de ce projet/ont fait l'objet d'un rapport détaillé adressé au FNUAP, à l'OIT et au gouvernement sénégalais

Les conséquences actuelles de ces problèmes financiers sont les suivantes :

- le non traitement informatique du questionnaire collectif et du dossier ménage.

La continuation de la tabulation de l'enquête main-d'oeuvre par le chef du projet à la place de l'informaticien du projet qui a été envoyé par l'organisation internationale du travail.

Il faut souligner que malgré tous les problèmes soulevés l'enquête s'est déroulée jusqu'au terme grâce au concours du dernier expert de l'OIT qui est informaticien de son état. Il a non seulement rempli sa mission mais malgré le temps relativement court qu'il avait à sa disposition il a formé le chef de projet et son adjoint à l'utilisation de OSIRIS III.

C'est grâce à cette formation, que les responsables sénégalais ont continué correctement la tabulation des données de l'enquête

//-) N N E X E

- I - Questionnaire individuel
- II - Liste des variables disponibles dans le dictionnaire de l'enquête main-d'oeuvre
- III - Tableaux

LISTE DES VARIABLES DISPONIBLES

DANS LE DICTIONNAIRES DE L'ENQUETE

MAIN-D'OEUVRE

VARIABLE :	NOM DE LA VARIABLE :	OBSERVATIONS :
1 :	Région :	Il s'agit de 7 régions Louga et Diourbel sont confondu ES ICI.
2 :	Département :	
3 :	ARRONDISSEMENT/Commune :	
4 :	Sous-district :	
5 :	Village :	
6 :	Concession :	
7 :	N° de ligne dans le questionnaire collectif :	
8 :	Lien de parenté :	
9 :	Sexe :	
10 :	Mois de naissance :	
11 :	Age :	
12 :	Région de naissance :	
13 :	Département de naissance :	
14 :	Arrondissement commune de naissance :	
15 :	pays de naissance :	Pour les personnes nées à l'extérieur du Sénégal
16 :	Situation matrimoniale de la femme :	

17	: N° de ligne du mari	: Réserver pour les femmes mariées
18	: Rang de mariage	: " "
19	: Nombre d'épouses du mari	: " "
20	: Situation du mari	: " "
21	: Emploi du mari	: " "
22	: Nombre d'enfants	: pour toutes les femmes
23	: Enfants vivants dans la concession	
24	: Enfant vivant concession - 6 ans	
25	: Enfants confiés vivant dans la concession	
26	: Situation matrimoniale H.	
27	: Nationalité	
28	: Ethnie	
29	: A fréquenté l'école coranique	: Permet de distinguer les personnes ayant ou non fréquenté l'école coranique
30	: Fréquente toujours l'école coranique	
31	: Temps mis à l'étude du coran	
32	: A fréquenté l'école arabe	
33	: Fréquente-t-il-toujours l'école arabe ?	
34	: A-t-il un diplôme dans l'enseignement arabe ?	
35	: Diplôme arabe + élève	

37	: A fréquenté l'école moderne	
38	: Quelle école	
39	: Fréquente toujours l'école moderne	
40	: A diplôme dans l'enseignement moderne	
41	: Diplôme et élève dans l'enseignement moderne	
42	: Dernière classe terminée	
43	: Sait écrire	
44	: Sait lire	
45	: Langue pour lire/écrire	
46	: Actif la semaine précédente	
47	: Activité principale pendant la semaine	
48	: Statut activité Sem. 710	: ici nous aurons les employeurs, indépendants, aide familial, salariés et autres
49	: Salariés utilisés 720	: réserves pour les employeurs
50	: Aide familial utilisé 720	: réservés pour les employeurs et les indépendants
51	: Périodicité du chiffre d'affaires 720	: pour indépendant et employeurs
52	: Montant du chiffre d'affaires 720	: " " "
53	: Activité principale de l'entreprise 720	: " " "
54	: 730 employeur	: Cette variable permet d'obtenir les personnes qui travaillent pour les particuliers le secteur privé, l'administration, etc...
55	: 740 Nom, raison sociale	: réservés pour les salariés il s'agit de la raison sociale de leur entreprise
56	: Nombre de salariés (- 10) 740	: si nombre de salariés est supérieur à 10 personnes
57	: Nombre de salariés (+ 10) 740	: si nombre de salariés supérieur à 10 personnes
58	: Activité principale de l'entreprise 740	
59	: Niveau qualification 751	

60	Periodicité salaire 752	
61	Montant du salaire 753	
62	Modalité de recrutement 754	
63	Ancienneté dans l'entreprise 755	
64	Heures de travail/jour 810	
65	Jours de travail dans la semaine 820	
66	Temps exercé activité 830	
67	Nature de l'activité 840	: Pour les activités saisonnières, : permanents, temporaires, etc....
68	Activité actuelle principale	: CETTE QUESTION PERMET DE SAVOIR : l'activité de la semaine est l' : vité habituelle.
69	Actif en dernier	: Pour ceux qui n'ont pas travaillé : dans la semaine
70	Activité principale de l'année	: Réserves aux personnes qui ont : travaillé dans l'année mais non : dans la semaine
71	Statut activité habituelle 1610	: " "
72	Salariés utilisés 1620	: " "
73	Aides Fam. utilisés 1620	: " "
74	Periodicité du chiffre d'affaires 1620	: " "
75	Montant du chiffre d'affaires 1620	
76	Activité principale de l'entreprise 1620	
77	Employeur 1630	
78	1640 Nom/Raison sociale	
79	Nombre de salariés (- 10) 1640	
80	Nombre de salariés (+ 10) 1640	
81	Activité principale de l'entreprise 1640	

83	Periodicité salaire 1652	
84	Montant salaire 1652	
85	Modalité de recrutement 1653	
86	Ancienneté dans l'entreprise 1654	
87	Heures de travail/jour 1710	
88	Jour de travail/semaine 1720	
89	Mois de travail/an 1720	
90	Ancienneté activité 1740	
91	Nature activité 1750	
92	1760 Région activité	
93	1760 Département activité	
94	1760 Arrondissement commune activité	
95	1760 Pays activité	
96	Activité secondaire ? 1810	
97	Principale activité secondaire 1820	
98	Statut activité secondaire 1830	
99	Heures de travail/jour 1840	
100	Jours de travail/semaine act.sec. 1840	
101	Mois de travail/an activité secondaire 1860 :	
102	Nature activité secondaire 1870	
103	Periodicité du salaire de l'act. secon. 1880	
104	Salaire de l'activité secondaire 1880	
105	Pourquoi n'avez pas travaillé la semaine ?	
106	Raison licenciement/démission 1920	

107	: Actif durant sa vie	:
108	: Dernière activité exercée 200	:
109	: Statut activité 2300	:
110	: Qualification 2400	:
111	: Activité employeur 2500	:
112	: Pourquoi activité ? 2510	:
113	: Recherche travail	: Pour les chômeurs
114	: Temps recherche travail 2620	: pour les chômeurs
115	: Meilleur moyen de recherche 2630	''
116	: Préférence emploi ? 2641	''
117	: Pourquoi préférer. 2642	''
118	: Préférence lieu travail 2643	''
119	: Pourquoi lieu de travail préféré	''
120	: Préférence statut 2645	''
121	: Pourquoi statut préféré 2646	''
122	: Préférence secteur 2647	''
123	: Pourquoi secteur préféré 2648	''
124	: Pourquoi non recherche emploi 2710	: Pour les inactifs
125	: Revenus propres	''
126	: Source revenus 2730	''
127	: Dépendant de 2740	''
128	: Activité pers. D.T. DEP 2750	''
129	: Statut dans son activité 2760	''
130	: Reçu formation professionnelle	: Toutes les personnes
131	: Etablissement form. prof. 2820	''

132	: Appris métier sur le tas	''
133	: Travaille ou forme ? 2840	''
134	: Formation/métier appris	''
135	: Age début travail 2850	''
136	: Toujours vécu ici	: pour l'étude de la migration
137	: Région dernière résidence 2920	: pour les migrants
138	: Département dernière résidence 2920	''
139	: Arrondissement/commune dernière résidence	''
140	: Pays dernière résidence 2920	''
141	: Temps résidence ici 2930	''
142	: Raison départ dern. Res 2940	: pour les migrants
143	: Raison install. ici 2950	''
144	: Actif résid. anter ? 2960	''
145	: Activité Res. anter. 2961	''
146	: Stat. activité anter. 2962	''
147	: Qualif. activité anter. 2963	''
148	: Aband. activité anter ? 2963	''
149	: Raison aband. Act. anter. 2965	''
150	: Conditions améliorées ?	''
151	: Quelle amélioration ? 2967	''
152	: 3100 région de provenance	: pour les passagers
153	: 3100 Département de provenance	''
154	: 3100 Arrondissement/commune de provenan.	''
155	: 3100 Pays de provenance	''

156	: 3200 durée séjour ici	: pour les passagers
157	: 3300 motif visite	"
158	: 3400 Actif lieu proven. ?	"
159	: 3410 Activité lieu de provenance	"
160	: 3420 Statut act. lieu provenance	"
161	: 3430 Nature act. lieu de provenance	"
162	: Raison pas changer résid.	: Réserve pour les personnes qui n'ont jamais bougées
163	: 3600 Intention partir ?	"
164	: 3610 Pourquoi partir	"
165	: 3620 Ou aller ? (région)	"
166	: 3620 Ou aller ? (départ)	"
167	: 3620 Ou aller ? (Arrondt./Comm.)	"
168	: 3620 Ou aller ? (Pays)	"
169	: Age (groupe cinq.)	: cette variable renferme l'âge en ces quinquennaux
170	: Actif/ Inactif	"
171	: Urbains/ruraux	"
172	: Cat. actif actuel	: il s'agit de l'activité actuelle
173	: Ponder. Urb./rural	: c'est un coefficient de pondération
174	: Cat. actif habit.	: actif habituelle
175	: Ouest/centre/Nord Est/Sud	: découpage géographique
176	: 10-19/20-59/60 et +	: grand groupe d'âge
177	: Statut agriculteur act.	: Réserve pour les agriculteurs
178	: Main -d'oeuvre max.	"
179	: Sourgas Hommes	"

180	: Salariés Hommes	: Réserve pour les agriculteurs
181	: Aides Fen. Hom.	"
182	: Main-d'oeuvre femmes	"
183	: Sourgas F.	"
184	: Salariés F.	"
185	: Aides Fam. F.	"
186	: Encadre S.I.	"
187	: Coopérative	"
188	: Quelle soc. interv.	"
189	: Nombre de cultures prat.	"
190	: Statut agriculteur hab.	"
191	: Main-d'oeuvre masc.	"
192	: Sourgas Hom.	"
193	: Salariés Hom.	"
194	: Aides Fam. Hom.	"
195	: Main-d'oeuvre Femmes	"
196	: Sourgas Femmes	"
197	: Salariés Femmes	"
198	: Aides fam. Femmes	"
199	: Nombre culture prat.	"
200	: Sit. indiv. act.	: il s'agit de actifs occupés des chômeurs et des inactifs
201	: Département	"
202	: Zone résid.	: Zone urbaine, zone rurale

TABLEAU 2 / : REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON GROUPE
D'AGE ET ZONE DE RESIDENCE (en Milliers)

AGE	ZONE URBAINE	ZONE RURALE	TOTAL
10 - 14	256	386	642
15 - 19	233	327	560
20 - 24	177	244	421
25 - 29	149	211	360
30 - 34	109	166	275
35 - 39	84	157	241
40 - 44	79	146	224
45 - 49	68	123	191
50 - 54	60	125	185
55 - 59	43	103	146
60 - 64	30	73	103
65 et plus	57	170	227
ND	8	8	16
TOTAL	1 352	2 239	3 591

TABLEAU N° 3 / : REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS
SELON LA ZONE D'HABITATION ET LES GROUPTS D'AGES QUINQUENNAUX
(en Milliers)

Groupes d'âges	URBAIN		RURAL		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
10 - 14	256	7,1	386	10,8	642	17,9
15 - 19	232	6,4	328	9,1	560	15,5
20 - 24	177	4,9	244	6,8	421	11,7
25 - 29	149	4,1	211	5,9	360	10,0
30 - 34	109	3,1	166	4,6	275	7,7
35 - 39	84	2,3	157	4,4	241	6,7
40 - 44	79	2,2	145	4,1	224	6,3
45 - 49	68	1,9	123	3,4	191	5,5
50 - 54	60	1,7	125	3,5	185	5,2
55 - 59	43	1,2	103	2,9	146	4,1
60 - 64	30	0,9	73	2,0	103	2,9
65 et plus	57	1,6	170	4,7	227	6,3
ND	8	0,2	8	0,2	16	0,4
Total	1 352	37,6	2 239	62,4	3 591	100

TABLEAU 4 / : REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LES GROUPES D'AGES ET LA SITUATION INDIVIDUELLE (en milliers)

	SEXE MASCULIN			TOTAL	SEXE FEMMIN			Total
	Act.occ	chômeurs	Inct		Act.occ.	Chômeurs	Inact.	
10 - 14	199	15	140	354	120	16	152	288
15 - 19	192	17	60	269	147	14	130	291
20 - 24	143	19	19	181	127	15	93	240
25 - 29	141	11	5	157	120	11	72	203
30 - 34	117	3	2	122	99	5	49	153
35 - 39	101	2	2	105	94	3	39	136
40 - 44	98	3	2	103	87	2	32	121
45 - 49	80	2	2	92	70	2	27	99
50 - 54	86	3	3	92	62	2	29	93
55 - 59	65	2	8	75	44	3	24	71
60 - 64	46	2	11	59	22	2	20	44
65 et plus	74	7	43	124	28	10	65	103
N D	3	1	2	6	4	3	3	10
TOTAL	1 353	87	299	1 739	1 024	88	740	1 852

TABLEAU 5 / : REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON L'AGE ET LA SITUATION INDIVIDUELLE (en Milliers)

AGE	Act. occ.	Chômeurs	Inactif	Total
10 - 14	319	31	292	642
15 - 19	339	31	190	560
20 - 24	270	34	117	421
25 - 29	261	22	77	360
30 - 34	216	8	51	275
35 - 39	195	5	41	241
40 - 44	185	5	34	224
45 - 49	158	4	29	191
50 - 54	148	5	32	185
55 - 59	109	5	32	146
60 - 64	68	4	31	103
65 et plus	102	17	108	227
N D	10	6	6	16
TOTAL	2 377	175	1 039	3 591

TABLEAU 6 / : POPULATION TOTALE, POPULATION ACTIVE, TAUX BRUT D'ACTIVITE PAR REGION

Les effectifs sont en milliers

	Cap-Vert	Casaman- ce	Diourbel et Louga	Fleuve	Sénégal- Oriental	Sine- SALOUM	Thiès	TOTAL
Population active	377	413	487	220	150	543	362	2 552
Population totale	1 119	779	895	574	301	1 087	752	5 507
Taux brut d'activité %	33,6	53,0	54,4	38,3	50,0	50,0	48,1	

TABLEAU 7 / : POPULATION TOTALE AGE DE 10 ANS ET PLUS, POPULATION ACTIVE TAUX EPURE D'ACTIVITE

Les effectifs sont en milliers

	Cap-Vert	Casaman- ce	Diourbel et Louga	Fleuve	Sénégal- Oriental	Sine- Saloum	Thiès	TOTAL
Population active	377	413	487	220	150	543	362	2 552
Population 10 ans et plus	761	501	586	334	208	713	489	3 591
Taux épuré d'activité %	49,4	82,4	83,1	65,9	72,1	76,2	74,0	

TABLEAU 8 / : POPULATION OCCUPEE, POPULATION ACTIVE TAUX D'OCCUPATION/REGION

LES DEUX SEXES (en Milliers)

	CAP-VERT	CASAMAN- CE	DIOURBEL/ ET LOUGA	FLEUVE	SENEGAL- ORIENTAL	SINE - SALOUM	THIES	ENSEMBLE SENEGAL
Population occupée	304	394	473	208	145	511	342	2 377
Population active	377	413	487	220	150	543	362	2 552
Taux d'occupation	80,6	95,4	97,1	94,6	96,7	94,5	94,5	93,2
Taux chômage	19,4	4,6	2,9	5,4	3,3	5,9	5,5	6,8

TABLEAU 9 / : POPULATION OCCUPEE, POPULATION ACTIVE TAUX D'OCCUPATION/REGION

SEXE MASCULIN (en Milliers)

	CAP-VERT	CASA- MANCE	DIOURBEL/ LOUGA	FLEUVE	SENEGAL- ORIENTAL	SINE- SALOUM	THIES	ENSEMBLE SENEGAL
Popul. active occ.	210	207	241	119	86	299	191	1 353
Population active	256	217	247	124	88	309	199	1 440
Taux occupée	82,0	95,4	97,6	96,0	97,7	96,8	96,0	94,0
Taux chômage	18	4,6	2,4	4	2,3	2,2	4	6

TABLEAU 10 / : POPULATION OCCUPEE, POPULATION ACTIVE, TAUX D'OCCUPATION,

TAUX DE CHOMAGE/REGION-SEXE FEMININ (en Milliers)

	CAP-VERT	CASAMAN- CE	DIOURBEL/ LOUGA	FLEUVE	SENEGAL- ORIENTAL	SINE - SALOUM	THIES	ENSEMBLE SENEGAL
Population occupée	94	187	232	89	59	212	151	1 024
Populat. active	121	196	240	96	62	234	163	1 111
Taux occupée	77,7	95,4	96,7	92,7	95,2	90,6	92,6	92,2
Taux chômage	22,3	4,6	3,3	7,3	4,8	9,4	7,4	7,8%

**TABLEAU 11 : POPULATION TOTALE, POPULATION ACTIVE, TAUX BRUT D'ACTIVITE
PAR REGION (LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS)**

	CAP-VERT	CASAMANCA	DIOURBEL	FLEUVE	SENEGAL-	SINE-	THIES	TOTAL
			et LOUGA		ORIENTAL	SALOUM		
Population acti.	377	413	487	220	150	543	362	2 532
Population total	1 119	779	895	574	301	1 037	752	5 505
(Taux brut d'act.)	33,6	53,0	54,4	38,3	50,0	50,0	43,1	

**TABLEAU 12 : POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS - POPULATION ACTIVE - TAUX EPURE
D'ACTIVITE**

	CAP-VERT	CASAMANCA	DIOURBEL	FLEUVE	SENEGAL-	SINE-	THIES	TOTAL
			et LOUGA		ORIENTAL	SALOUM		
Population acti.	377	413	487	220	150	543	362	2 532
(Population 10 ans et plus	761	501	586	334	208	712	489	3 591
(TAUX EPURE	49,4	62,4	63,1	65,9	72,1	76,2	74,0	

**TABLEAU 13 / REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LA ZONE D'HABITATION
ET LA SITUATION INDIVIDUELLE HABITUELLE (EN MILLIERS)**

	U R B A I N		R U R A L		T O T A L	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Actifs occupés (travailleurs)	557	15,5	182	50,6	237,7	66,1
Actifs Inoccupés (chômeurs)	118	3,3	57	1,6	175	4,9
Inactifs	677	18,8	362	10,2	103,9	29,0
Total	1 352	37,6	2 239	62,4	3 591	100

TABLEAU 14 / : REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LA REGION
ET LA SITUATION INDIVIDUELLE ACTUELLE EN 1979 SEXE MASCULIN
(en Milliers)

REGION	CAP-VERT	CASAMANCE	DIOURBEL	FLEUVE	SENEGAL- ORIENTAL	SINE- SALOUM	THIES	TOTAL
Actif occupé	180	150	220	85	66	237	166	1 104
Chômeurs	464	53	24	35	21	66	28	2 089
Inactifs	155	38	28	27	17	48	40	3 023
TOTAL	381	249	272	148	104	351	234	1 739
	12,07	21,28	8,82	24,32	20,19	63,46	11,96	15,00

REPARTITION DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS SELON LA REGION ET LA SITUATION
INDIVIDUELLE ACTUELLE EN 1979

TABLEAU 15

SEXE FEMININ EN MILLIERS

Taux. de chom.	7,10	3,57	2,54	3,76	7,14	5,81	4,70	4,66
REGION	CAP-VERT	CASAMANCE	DIOURBEL	FLEUVE	SENEGAL O. ORIENTAL	SINE-SAL.	THIES	TOTAL
S.T. INDIVID.								
Actif	93	187	232	89	59	212	151	1 023
Chomeur	27	9	8	7	3	21	12	80
Inactif	260	56	74	90	42	128	92	744
TOTAL	380	252	314	186	104	361	255	1 857

TABLEAU 16 / :

LES DEUX SEXES

Taux de chom. %	9,59	12,37	5,46	12,87	11,53	12,21	8,17	10,00
REGION	CAP-VERT	CASAMANCE	DIOURBEL	FLEUVE	SENEGAL- ORIENTAL	SINE- SALOUM	THIES	TOTAL
SITUAT. INDIV.								
Actif occup.	273	345	452	174	125	449	317	2 135
Chômeurs	73	62	32	43	24	87	40	361
Inactifs	415	94	102	117	50	176	189	1 093
TOTAL	761	501	586	334	208	712	489	3 599

TABLEAU 17 / : REPARTITION DES ACTIFS HABITIERIS OCCUPES SELON L'ACTIVITE HABITUELLE ET LE SEXE

Activité habituelle	Masculin	Féminin	TOTAL
Directeur	9	1	10
Travailleur personnel	35	11	46
Agriculteurs	75	133	208
Ouvriers	27	53	80
Manoeuvres non déclarés	940	789	1 737
Conducteurs	207	26	233
Pêcheurs	3		3
Autres			
TOTAL	1 353	1 024	2 377

En milliers

TABLEAU 21 / : REPARTITION DES ACTIFS HABITUELS OCCUPES SELON L'ACTIVITE HABITUELLE ET LA REGION DE RESIDENCE .

(En Millions)

(Activité habituelle Région)	Professions scientifiques et techniques et : les	Directeurs et : les	Personnel administratif et assimilés :	Personnel commercial	Travailleurs du secteur des services :	Agriculteurs Elevateurs Forestiers Pêcheurs :	Ouvriers Manoeuvres Conducteurs :	Non déclassés
(CAP-VERT 1)	38	5	27	72	41	15	110	1
(CASAMANCE 2)	3	-	3	9	3	361	13	-
(DIOMBEL 3)	2	1	1	23	5	192	15	-
(ZIGES 4)	5	-	3	25	9	144	22	1
(NEBUVA 5)	1	0	1	5	1	131	6	-
(SENEGAL ORIENT 6)	0	2	6	26	8	435	2	1
(SINE SALOUM 7)	7	1	5	36	10	254	29	-
(TOTAL REGION)	60	9	47	208	80	1.737	233	3
(Moyenne régionale)	2,5	0,4	2,0	8,7	3,4	73,2	9,8	0,3

TABLEAU 20 / : REPARTITION DES ACTIFS HABITUELS SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ET L'ACTIVITE HABITUELLE .

(En Millions)

(Branche d'activité habituelle)	Agricult. Elevage	Industr. manufact.	Electric. Eau	Travaux publics	Commerce	Hotellerie	Trans- port	Etabliss. financiers	Adminis. enseign.	Non classés
(Activité habituelle)	Silvicult. : Pêche									
(Professions scient. techniques et 1)	1	2	1	1	2	1	4	12	22	4
(Directeurs et cadres adm. assimilés 2)	-	1	-	-	2	1	-	-	4	1
(Personnel administratif et assimilés 3)	1	-	3	1	1	4	3	4	25	1
(Personnel commercial et assimilés 4)	4	3	4	1	162	-	1	-	16	17
(Travailleurs du secteur des serv. 5)	1	-	2	1	10	-	6	11	46	3
(Agricult. Elevage Forestiers-Pêch. 6)	1 730	0	1	-	1	-	1	1	1	3
(Ouvriers-Manoeuvres Conduct. d'Engins 7)	5	2	74	4	20	10	12	19	17	48
(M.D. 8)	-	-	-	-	1	-	-	1	1	1
(TOTAL 9)	1 742	2	86	10	24	17	35	45	173	51

TABIEAU 23 / : REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES SELON L'ACTIVITE HABITUELLE ET LA NATURE DE L'ACTIVITE HABITUELLE
(En Millions)

Activité habituelle	Profession et Cadres	Directeurs et Cadres	Personnel administratif et technique et libér. assimilés	Personnel commercial	Travailleur du secteur des services	Agriculteurs	Couvriers Manoeuvres	Non déclaré	Total	%
Permanente	54	9	39	156	56	80	176	3	563	23,7
Temporaire	3	-	6	18	13	7	24	-	71	3,0
Journalière	-	0	1	2	1	3	11	-	18	0,8
Occasionnelle	1	-	1	13	4	2	12	-	33	1,4
Saisonnnière	1	-	-	17	5	1 649	7	-	1 679	70,6
Non Déclaré	1	-	-	2	1	6	3	-	13	0,5
(Total	60	9	47	208	80	1 737	233	3	2 377	
%	2,5	0,4	2,0	8,7	3,4	73,0	9,8	0,2		100%

TABIEAU 22 / : REPARTITION DES ACTIFS HABITUEL OCCUPES SELON LE SECTEUR ET LA REGION
(En Millions)

Region	Secteur	Traditionnel	Moderne	Informel	Total
Cap-Vert		9	201	94	304
Casamance		257	123	14	394
Diourbel		162	52	25	239
Fleuve		89	91	28	208
Sénégal Oriental		84	55	6	145
Sine-Saloum		293	104	34	511
Thiès		94	106	42	342
Louga		134	34	16	234
		1 272	846	259	2 377

TABIEAU 25 / : REPARTITION DES SALAIRES SELON LA MODALITE DE RECRUTEMENT ET LA BRANCHE D'ACTIVITE
(En Millions)

Totalité des recrutements	Moyens personnels sans contrats	Moyens personnels avec contrats	Services de la M.O.	Par cours ou titre	Ets coopératives	Ets salariés	Autre	Non recrutés	Total	%	
											de la M.O.
Agricult. Elevage Sylv. Pêc.	8	2	-	1	5	-	1	1	3	21	7,4
Ind. Extractif	1	-	-	-	1	0	0	0	-	2	0,7
Ind. Manufacturières	12	6	2	3	15	-	1	1	1	41	14,4
Eau Electricité	9	1	-	1	1	-	-	-	-	4	1,4
Prevoix Pub.	4	2	1	1	4	-	-	-	-	12	4,2
Commerce, Hôtellerie	7	3	1	3	10	-	1	-	1	26	9,1
Transports	3	1	-	2	3	-	-	1	1	11	3,9
Ets Financiers	3	1	-	3	3	-	-	-	-	10	3,5
Administ.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enseignement	5	3	1	3	7	-	1	1	1	22	7,7
Non déclaré	40	10	2	37	24	4	4	4	4	129	45,3
déclaré	2	-	1	-	3	0	-	-	1	7	3,4
Total.....	86	29	8	54	76	4	8	9	9	285	
%	30,2	10,2	2,8	18,9	26,6	1,4	2,8	3,2	3,9		100

65.

TABIEAU 24 / : REPARTITION DES ACTIFS HABITUELS OCCUPES SELON LE SECTEUR DE TRAVAIL ET LA NATURE DE L'ACTIVITE HABITUELE (En Millions)

Secteur de travail	Traditionnel		Moderne		Informel		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Nature d'activités habituelle	62	2,6	294	12,4	207	8,7	563	23,7
Permanente	-	-	-	-	-	-	-	-
Temporaire	4	0,2	51	2,1	16	0,7	71	3,0
Journalière	2	0,1	13	0,5	3	0,1	18	0,7
Occasionnelle	1	-	15	0,7	17	0,7	33	1,4
Saisonnier	1 200	50,5	463	19,4	16	0,7	1 679	70,6
II D	2	0,1	11	0,5	-	-	13	0,6
TOTAL	1 271	53,5	847	35,6	259	10,9	2 377	100

115

TABLEAU 26 / : REPARTITION DES CHOMEURS SELON LES GRANDS GROUPES D'AGE ET LA REGION DE RESIDENCE
(En Milliers)

Grands groupes d'âges	Région de résid. :		Cap-Vert :		Casamance :		Diourbel :		Fleuve :		Sénégal :		Sine :		Thiès :		Louga :		TOTAL		
	10 - 19	20 - 59	60 et +	Non déclaré	10 - 19	20 - 59	60 et +	Non déclaré	10 - 19	20 - 59	60 et +	Non déclaré	10 - 19	20 - 59	60 et +	Non déclaré	10 - 19	20 - 59		60 et +	Non déclaré
10 - 19	27	42	3	0	8	6	5	-	2	4	6	2	-	2	11	14	6	1	7	1	62
20 - 59	42	6	5	-	3	2	2	-	3	2	1	2	-	2	12	3	2	3	2	-	83
60 et +	3	5	3	0	2	3	2	0	1	1	1	1	1	1	2	3	1	3	1	-	24
Non déclaré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL.....	72	19	7	0	12	5	32	21	7	175											

TABLEAU 26 / : REPARTITION DES SALAIRES SELON LE SECTEUR DE TRAVAIL ET LA BRANCHE D'ACTIVITE
(En Milliers)

Branche d'activité	Secteur de travail :		Traditionnel :		Moderne :		Informel :		Total :		%
	13	7 <th>1 <th>21 <th>4 <th>- <th>4 <th>4 <th>21 <th>2 </th></th></th></th></th></th></th></th>	1 <th>21 <th>4 <th>- <th>4 <th>4 <th>21 <th>2 </th></th></th></th></th></th></th>	21 <th>4 <th>- <th>4 <th>4 <th>21 <th>2 </th></th></th></th></th></th>	4 <th>- <th>4 <th>4 <th>21 <th>2 </th></th></th></th></th>	- <th>4 <th>4 <th>21 <th>2 </th></th></th></th>	4 <th>4 <th>21 <th>2 </th></th></th>	4 <th>21 <th>2 </th></th>	21 <th>2 </th>	2	
Agriculture, élevage, Sylviculture, pêche	13	7	1	21	4	-	4	4	21	2	7,4
Industrie extractive	0	2	-	0	0	0	0	0	2	0	0,7
Industries manufacturières	0	37	4	0	0	0	0	0	41	0	14,4
Electricité, Eau	0	4	-	0	0	0	0	0	4	0	1,4
Travaux Publics	0	11	1	0	0	0	0	0	12	0	4,2
Commerce Hôtellerie	0	21	5	0	0	0	0	0	26	0	9,1
Transports	0	9	2	0	0	0	0	0	11	0	3,9
Ets Financiers	0	9	1	0	0	0	0	0	10	0	3,5
Administration Enseignement	0	128	1	0	0	0	0	0	129	0	45,3
Branches mal définies	0	6	1	0	0	0	0	0	7	0	2,4
Total	13	252	20	252	4	0	4	20	285	0	100

TABLEAU 26 / : REPARTITION DES SALARIES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ET LE TYPE D'EMPLOI
(En Millions)

Branche d'activité	Type d'employeur		Secteur		Adminis-		Non.	
	Parti-culier	privé	Se. privé	Secteur	tration	Autres	déclaré	Total
Agriculture, Elevage, Sylviculture, pêche	8	6	2	2	0	0	3	21
Industries manufacturières	-	1	1	0	0	0	0	2
Industries	7	31	2	-	0	0	1	41
Electricité - Eau	-	2	2	-	0	0	-	4
Travaux Publics	3	3	1	-	0	0	0	12
Commerce - Hôtellerie	2	14	3	1	-	-	-	26
Transports	3	4	3	1	-	-	-	11
Ets financiers	1	7	1	0	-	-	1	10
Administration - Enseignement	6	11	4	1	7	-	-	22
Autres services	43	1	-	61	1	3	-	129
Non déclaré	3	2	1	1	-	-	-	7
TOTAL.....	82	87	20	87	1	3	3	265
%	28,8	30,5	7,0	30,5	0,4	2,0	1,0	100

TABLEAU 27 : REPARTITION DES CHOMEURS AYANT DEJA TRAVAILLE
SELON LES GRANDS GROUPE D'AGE ET LE SEXE
- En Millions -

GRANDS GROUPE D'AGES	SEXE		TOTAL
	MASCULIN	FEMMIN	
10 - 19	4	2	6
20 - 59	22	14	36
60 ET +	8	11	18
Non déclaré	-	-	-
TOTAL.....	34	27	60

Niveau qualif. / Activité habit.	Niveau qualif. / non précisé		Cadre / dir. et as.		Tech. / Sup. et as.		Techn. / Sup. et moy.as.		Exécut. / qualifié ou très spéc.		Employé / ou ouv. spécial		Apprenti / Sans niveau		Non déclaré		Total	%
	non précisé	dir. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.	Sup. et as.			
Prof. scient. et libérales	1	4	5	11	12	4	2	1	1	2	43	15,1						
Directeur et cadre administratif	0	2	2	1	-	-	-	-	-	0	5	1,8						
Personnel administratif et assimilés	1	1	2	7	17	8	4	1	2	1	44	15,4						
Personnel commercial	2	-	-	-	3	2	3	-	5	1	16	5,6						
Travailleurs du secteur des services	8	2	-	1	5	6	9	1	28	1	61	21,4						
Agric. Elev. Forest. Pêcheur	1	-	-	-	1	1	3	-	6	2	14	4,9						
Ouvrier - Manoeuvre conducteur d'engins	4	1	1	3	19	24	28	9	3	3	100	35,1						
Non déclaré	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	2	0,7						
Total	17	10	10	23	58	46	49	12	50	10	285							
%	6,0	3,5	3,5	8,2	20,5	15,6	17,2	4,8	77,5	3,5	100,0							

TABLEAU 28 BIS : REPARTITION DES CHOMEURS AYANT DEJA TRAVAILLE SELON L'ACTIVITE ET LE SEXE (En Milliers)

	SEXE	MASCULIN	FEMMIN	TOTAL
Personnel des prof. scient. libérales et techniques		-	1	1
Directeurs et cadres admin. supérieurs		-	-	-
Personnel A.D. et Assimilés		3	1	4
Personnel commercial et vendeurs		2	4	6
Travailleurs spécialisés des services		1	3	4
Agriculteurs, Elev. Forest. - Pêcheurs		14	16	30
Ouvriers et manoeuvres agricoles et conducteurs d'engins de transport		2	1	3
Ouvriers - Ebénistes - Menuisiers				
Ouvriers usinage - Métaux - Ajusteur-méc. Plombiers		4	-	4
Maçon - Docker - Manutent. - Chauffeurs - Manoeuvres - HSA		5	1	6
Autres		1	1	2
TOTAL.....		32	28	60

TABLEAU 29 (TNC) /

REPARTITION DES SALARIES SELON LA REGION ET LE TYPE D'EMPLOYEURS
(En Milliers)

Type d'employeur	Région					Total	%		
	Cap-Vert	Casamance	Diourbel	Fleuve	Sénégal - Oriental				
Particulier	39	4	7	0	3	10	11	62	23,0
Entreprise privée	54	4	2	5	1	5	6	67	30,5
Entreprise semi privée	11	2	3	2	1	2	2	23	9,1
Administration	32	6	6	9	3	12	11	65	29,8
Autres	1	0	0	1	0	1	0	3	1,0
Non déclaré	2	1	0	0	0	2	0	5	1,8
Total	155	17	18	25	8	32	30	205	
%	54,4	4,0	6,3	8,8	2,3	11,2	10,5		100,0

TABLEAU 29 : REPARTITION DES CHOMEURS AVANT DEJA TRAVAILLE
BIS
SELON LA RAISON DE L'ABANDON DE L'ACTIVITE ET LE SEXE
(En Milliers)

RAISON D'ABANDON	SEXE		TOTAL
	MASCULIN	FEMMIN	
Retraite (maladie-vieillesse)	8	12	20
Changement de résidence	1	1	2
Famille	-	2	2
Manque de moyens	2	2	4
Travail non continu	2	1	3
Fin contrat	2	1	3
Licenciement	4	1	5
Revenu très bas	2	1	3
Autres	10	5	15
Non déclaré	2	1	3
TOTAL.....	33	27	60

TABLEAU 31 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA RAISON DU DEPART DU DERNIER LIEU DE RESIDENCE ET LA ZONE DE PROVENANCE - En Milliers -
M + F

Raison départ dernière résidence	Zone de provenance		Total	%
	Urbaine	Rurale		
Manque de travail	83	82	165	8,3
Raison de service	46	10	56	2,8
Manque de terre	13	52	65	3,3
Suivre parents	254	301	555	28
Rejoindre domicile conjugal	170	474	644	32,4
Visite parents	40	31	71	3,6
Education et Etudes	53	59	112	5,6
Santé	11	8	19	1
Commerce et Affaires	11	7	18	1
Incitation administrative	4	1	5	0,2
Revenu bas	12	17	29	1,5
Autres	125	110	135	11,8
Non déclaré	2	8	10	0,5
TOTAL.....	824	1 160	1 984	100
%	41,5	58,5	100	

TABLEAU 30 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA REGION DE PROVENANCE ET DE LA REGION DE RESIDENCE (en milliers)

Région de résidence Région de provenance	Cap-Vert	Casamance	Diourbel	Fleuve	S. Oriental	Sine	Thiès	Louga	Total	%
Extérieur	52	53	4	17	23	36	10	1	106	10,4
Cap-Vert	120	19	15	26	6	33	33	5	267	13,5
Casamance	45	175	1	2	2	7	4	1	237	11,9
Diourbel	32	2	95	2	2	21	15	14	183	9,2
Fleuve	40	4	3	58	4	14	12	4	148	7,5
S. Oriental	7	3	2	1	81	12	2	-	108	5,4
Sine Saloum	50	8	21	5	13	201	15	9	422	21,3
Thiès	67	3	19	7	1	17	130	11	255	12,8
Louga	25	-	13	5	-	17	16	82	158	8
Total	468	267	173	123	132	458	237	127	1 984	100
%	23,6	13,4	8,7	6,2	6,7	23,1	11,9	6,4	100	

TABLEAU 32 : SOLDE MIGRATOIRE DE L'ENSEMBLE DES REGIONS
(dernière migration) - en milliers -

Régions	Entrants	Sortants	Solde
Cap-Vert	337	136	201
Casamance	92	62	30
Diourbel	78	88	- 10
Fleuve	65	90	- 25
Sénégal-Oriental	51	27	24
Sine-Saloum	257	221	36
Thiès	107	125	- 18
Louga	45	76	- 31

TABLEAU 33 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LE SEXE ET L'AGE
- En Milliers -

AGE \ SEXE	MASCULIN	FEMMININ	TOTAL
10 - 14	94	86	180
15 - 19	89	145	236
20 - 24	89	147	236
25 - 29	97	137	234
30 - 34	77	1 098	186
35 - 39	68	98	166
40 - 44	68	85	153
45 - 49	60	71	131
50 - 54	61	66	127
55 - 59	48	50	98
60 - 64	40	30	70
65 et +	77	70	147
Non déclaré	5	6	11
TOTAL.....	884	1 100	1 984

TABLEAU 34 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA RAISON D'INSTALLATION ET DE LA ZONE DE RESIDENCE

- M + F -

Raison d'installation	Z O N E		Total	%
	Urbaine	Rurale		
Travail trouvé	140	40	180	9,1
Raison de service	43	8	51	2,6
Disponibilité de terre	8	87	95	7,8
Suivre parents	203	242	445	22,4
Rejoindre domicile conjugal	190	473	671	33,8
Visite parents	18	27	45	2,3
Education et Etudes	48	43	91	4,6
Santé	5	7	12	0,6
Commerce et Affaires	12	5	17	0,8
Incitation administrative	3	1	4	0,2
Revenu meilleur	17	25	42	2
Retour au terroir	34	134	168	8,5
Autres	77	73	150	7,6
Non déclaré	6	7	13	0,7
TOTAL	312	1 172	1 984	100
%	40,9	59,1	100	

TABLEAU 35 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LA RAISON DE DEPART ET LA RAISON D'INSTALLATION (En Milliers)

Raison de départ	M + F		Total	%
	M	F		
Manque de travail	123	11	134	6,8
Raison de service	1	48	49	2,5
Manque de terre	1	56	57	2,9
Suivre parents	21	15	36	1,8
Rejoindre dom. conjugal	-	1	1	0,05
Visite parents	6	3	9	0,45
Education et Etudes	10	1	11	0,55
Santé	1	-	1	0,05
Commerce et Affaires	1	-	1	0,05
Incit. administra.	-	-	0	0
Revenu Bas	3	-	3	0,15
Autres	12	-	12	0,6
Non déclaré	-	-	0	0
Total	179	50	229	100

TABLEAU 37 : REPARTITION DES MIGRANTS ACTIFS OCCUPES SELON LE STATUT HABITUEL ET LA BRANCHE D'ACTIVITE HABITUEL - SECTEUR INFORMEL - (en Milliers)

Branche	Statut										Non déclaré	Total	%	
	Agric.	Indus.	Elect.	Dâtim.	Commer.	Trans.	Etablis Adminis.	Indépendant	Aide Familial	Salarié				Apprenti
Employeur	-	-	1	-	1	3	-	-	1	-	-	6	3,1	
Indépendant	11	17	3	4	93	2	12	0	5	-	155	81,2		
Aide Familial	1	-	2	-	4	1	1	1	-	-	10	5,2		
Salarié	1	-	3	-	1	4	1	0	4	1	-	15	7,9	
Apprenti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Non déclaré	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	5	2,5	
Total	14	23	3	6	104	4	13	14	6	4	191	100		
%	7,3	12,1	1,6	3,1	54,5	2,1	6,0	7,3	3,1	2,1	100			

21.

TABLEAU 36 : REPARTITION DES MIGRANTS ACTIFS OCCUPES SELON LE STATUT HABITUEL ET LA BRANCHE D'ACTIVITE HABITUELLE - SECTEURS MODERNE ET TRADITIONNEL - (en Milliers)

Branche	Statut										Non déclaré	Total	%
	Agric.	Indus.	Elect.	Bâti.	Commer.	Trans.	Etablis Adminis.	Indépendant	Aide Familial	Salarié			
Employeur	11	0	0	1	1	0	0	0	0	0	13	1,1	
Indépendant	271	0	5	1	1	20	0	3	2	1	305	25,-	
Aide Familial	309	0	2	0	1	3	0	1	2	16	0	334	29,1
Salarié	15	1	23	3	0	16	7	7	13	96	0	195	16,9
Apprenti	10	0	0	0	0	0	0	0	2	0	12	1,1	
Non déclaré	276	0	1	0	0	1	0	0	1	10	289	25,2	
Total	893	1	36	4	11	40	8	11	17	116	11	1149	100
%	77,2	0,03	3,2	0,4	0,9	3,5	0,7	0,9	1,6	10,1	0,9	100	